LES DEUX MAGASINS
POTVIN TREMBLAY Ltée
CHICOUTIMI
PRÉSENTENT
L'ÉVÉNEMENT DU JOUR
CONFERENCE A L'ECOLE
DES PARENTS

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

Faites vos Achats des Fêtes
CHEZ
Léonard
EN BAS DE LA CÔTE
CHICOUTIMI
Température :
Clair. Très froid. Dix sous zéro

VOLUME 67 — NUMÉRO 89 CHICOUTIMI, MARDI, 20 DÉCEMBRE 1955 PRIX: CINQ CENTS

Le mercure descend à 23 sous zéro



LUCIEN, LUC ET LUCIE, triplets de M. et Mme Joseph Tremblay qui auront trois mois le 25 décembre. Les trois bambins suivent Martin et Martine, nés le même jour, il y a un an et demie. Les deux ainés, Françoise et Marc, sont âgés respectivement de 4 et 3 ans. Les triplets étaient hospitalisés depuis leur naissance et n'ont pu réintégrer leur demeure que depuis quelques jours. Aujourd'hui toute la famille Tremblay se porte bien. Toutefois une infirmière du bureau local de l'Unité Sanitaire la visite régulièrement et, au besoin, un médecin s'empresse de se rendre à la demeure des triplets à 426, rue Roussel, Chicoutimi-Nord. Le ministère de la Santé donne $30.00 par mois à la famille afin d'aider au paiement d'une bonne. Les autorités de l'Unité Sanitaire, qui s'occupent de la famille, ont exprimé l'avis que si des âmes charitables se demandaient quoi offrir aux triplets à l'occasion de Noël, qu'ils songent à la quantité de choses qui nécessitent un bébé et qu'ils multiplient par trois. En guise d'exemples, elles ont suggéré: une bassinette, des stérilisateurs, biberons et suces, en somme tout ce que comprend une layette. Une moyenne de 7 pintes de lait doit être achetée quotidiennement, ainsi que des légumes, fruits, pains, etc.; les coeurs généreux n'auront que l'embarras du choix. (Photo Le Progrès, par Bonneau)

L'hiver commence officiellement demain mais il fait froid partout— Froid prévu pour jusqu'après Noël

Le thermomètre du Portage-des-Roches marquait 23 degrés sous zéro ce matin, atteignant ainsi le plus bas niveau depuis le début de l'automne et saluant à sa manière, chapeau bas, l'arrivée officielle demain de la saison d'hiver.

Selon l'observateur de la station météorologique du Portage-des-Roches, M. Marius Savard, on prévoit aujourd'hui que le mercure se maintiendra à 15 degrés sous zéro.

De fortes bourrasques de vent ont balayé la région hier et toute la nuit, atteignant une vélocité de 35 milles à l'heure.

La vague de froid qui frappe la région, s'étend à toute la province, ainsi que dans l'ouest du pays et aux Etats-Unis. Elle est l'une des plus fortes encore enregistrées et aussi l'une des plus durables à cette époque de l'année, car on prévoit que le froid se maintiendra jusqu'après Noël.

DANS L'OUEST

Edmonton (PC) — L'hiver commence officiellement demain, mais il ne sera pas facile d'en convaincre les gens de l'Ouest. Pour eux, ça fait sept semaines que l'automne est fini.

Et les météorologues ne sont pas très encourageants. Ils continuent à prédidre du froid, un froid de 20 à 25 degrés au-dessous de la normale pour ce temps-ci dans l'Ouest.

Depuis 11 jours d'affilée le mercure se tient en bas du point de congélation dans les prairies. Et voici que le mauvais temps s'est implanté en Colombie-Britannique où la neige, tombée à profusion dans le sud-ouest, s'est détrempée et a rendu les routes très dangereuses.

Lundi soir, les météorologues prévoyaient qu'un temps nuageux et un peu de neige empêcherait les températures de baisser considérablemnt durant la nuit, mais ils prévoyaient aussi que des vents très vifs, dans ls régions septentrionales de l'Alberta et de la Saskatchewan rendraient ces températures plus coupantes.

Légère hausse

Dans l'est des prairies, la température montera lentement, sauf au nord où elle se maintiendra dans les 30 à 40 degrés sous zéro.

En ce moment, une pluie verglaçante tombe à divers endroits du sud-ouest de la Colombie-Britannique, mais une vague d'air s'amène du Pacifique qui viendra éliminer le danger sur les routes.

A Edmonton, la première neige abondante est tombée à la fin d'octobre. Les gens croyaient que cette neige fondrait comme de coutume, vu que le sol n'était pas gelé, mais elle est restée à cause du froid continu.

Lundi, l'endroit le plus "chaud" dans l'ouest des prairies était edicine Hat, où le mercure "monta" à un sous zéro. Prince-Albert, le maximum ne fut que 15 sous zéro.

On croit que les températures varieront aujourd'hui de 5 sous zéro, dans le sud, à 15 sous zéro dans le nord. C'est déjà une amélioration car, dans la nuit de dimanche, le mercure descendit à 17 sous zéro à Edmonton et à 45 sous zéro à Prince Albert. Et que dire du blizzard de la semaine dernière, le pire que l'ón ait connu depuis de longues années dans certaines villes.

AUX ETATS-UNIS

CHICAGO (PA) — Le froid a plongé son couteau au coeur même des Etats-Unis et l'a ensuite promené sur la majeure partie de l'est du pays. Pourtant, l'hiver ne devait commencer officiellement que jeudi matin.

Dans le nord du Midwest, le mercure se tient sous zéro. Au cours de la nuit, le froid s'est étendu vers le sud et l'est et la température fut en bas de zéro dans certains secteurs de l'Etat de New-York. Dans le Midwest, les températures ne furent pas aussi basses que 24 heures auparavant, mais elles furent tout de même en bas de zéro ou peu s'en faut. A International Falls et Redwood Falls, dans le Minnesota, le mercure descendit à 13 sous zéro.

Des nuages et une neige légère ont cependant formé un rideau protecteur dans le Minnesota. C'est ainsi qu'à Bemidji le mercure n'est descendu qu'à 11 sous zéro au lieu de 45 comme lundi matin.

Le mercure s'est tenu en bas de zéro toute la journée de lundi dans la majeure partie du Minnesota, du Dakota-Nord et du nord-ouest du Wisconsin. Les températures furent également très faibles dans les autres états du nord-central.

Un peu plus chaud

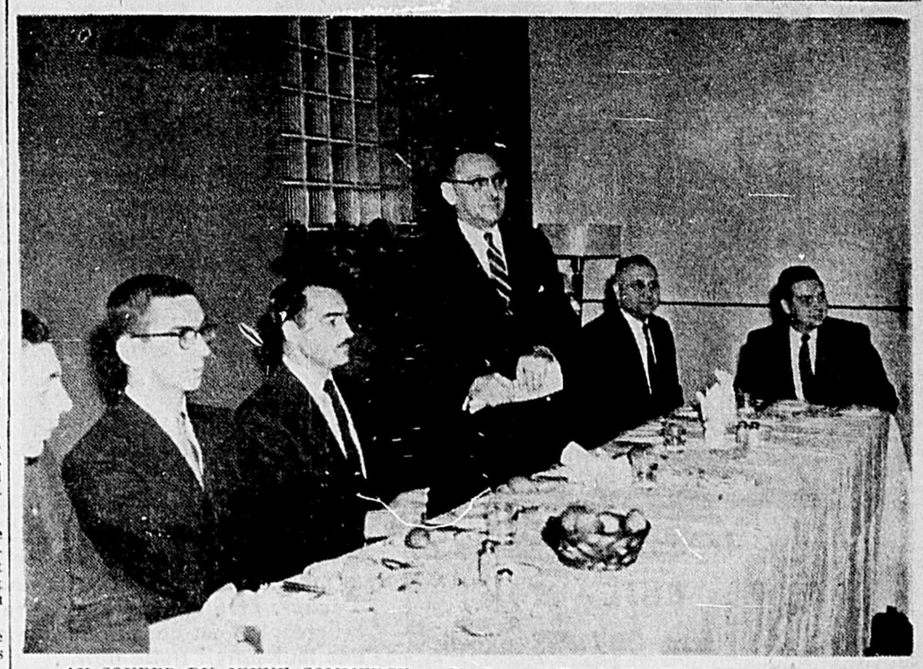
A Alexandria, le maximum fut de 15 sous zéro; à Minneapolis, 9 sous zéro. A ce dernier endroit, c'était tout de même 12 degrés moins froid que le matin précédent. Ce matin, il faisait 7 sous zéro à Minneapolis.

Dans le nord et le centre de l'Etat de New-York, le mercure se tenait en bas de zéro ce matin. Il était à 10 sous zéro à Watertown et Massena; à 6 sous zéro à Utica; à 0 à Syracuse.

Le froid étend sa frontière depuis le nord de la Caroline septentrionale jusqu'au sud de l'Arkansas, le nord du Texas, les plaines de l'Ouest et les Rocheuses.

A Chicago, il a fait tout près de zéro pour la seconde nuit consécutive. Lundi, le froid entrava le fonctionnement d'un pont levant sur la rivière Chicago, au moment où passait un bateau, et la circulation fut ensuite paralysée durant 29 minutes sur l'avenue North Michigan.

Les endroits les plus chauds des Etats-Unis, lundi, furent le sud de la Floride, l'extrême-nord du Texas et certaines parties de l'Arizona. Il a fait 80 à Miami et 78 à Phoenix.



AU SOUPER DU JEUNE COMMERCE — M. Bernard Benoit, de l'Alliance nationale était le conférencier invité au souper-causerie du Jeune Commerce de Chicoutimi tenu, hier soir, à l'Hôtel Chicoutimi, sous la présidence de M. Aurélien Tremblay, président du Jeune Commerce. Le conférencier parla du développement de la personnalité. Nous remarquons de g. à d., M. L. Côté, Me J.-P. Gravel, président de la Chambre de Commerce Senior de Chicoutimi, Aurélien Tremblay, président du Jeune Commerce de notre ville, M. Bernard Benoit, le conférencier, M. J.-Thomas Gagnon, président honoraire du Jeune Commerce, MM. Jos. Tremblay, président de la Chambre de Commerce régionale et J.-P. Deschesnes, vice-président du Jeune Commerce. (Photo Le Progrès du Saguenay, par Studio Bonneau)

Les procureurs de Edmond Gagné basent leur appel sur des questions de droit

Mes Alexandre Chevalier, J.-P. Gravel et Paul Pouliot, procureurs de Edmond Gagné, trouvé coupable de meurtre de Mme Ludger Tremblay, née Irène Ouellet, et qui doit expier son crime le 24 février prochain, ont déposé un avis d'appel devant le Procureur Général de la Province de Québec et devant le greffier de la Couronne du district de Chicoutimi les avisant que leur demande sera présentée devant la Cour d'Appel, à Québec, à l'ouverture du terme d'appel, le premier février 1956 ou aussitôt que conseil pourra être entendu.

Le même avis a été signifié aux procureurs de la Couronne en l'occurence Me Paul Miquelon, C.R., Me Jean-Charles Simard et Bernard-L. Clermont. L'appelant déclare qu'il plaidera oralement seulement.

On sait que Edmond Gagné, un jeune marin de Bagotville est actuellement détenu à la prison commune de Québec après avoir été trouvé coupable, le 1er décembre 1955, dans un procès présidé par l'Hon. juge Eugène Marquis, d'avoir, entre le 12 août 1955 et le 18 août 1955, en la ville de Bagotville, volontairement et illégalement causé la mort de dame Irène Ouellet, commettant ainsi le crime de meurtre, et condamné le même jour à être exécuté le 24 février 1956.

Gagné déclara en appeler à la Cour d'appel du verdict de culpabilité prononcé contre lui pour des motifs comportant de simples questions de droit· savoir que: "Le juge du procès a erré dans son adresse aux jurés en leur disant que le route raisonnable est "cette incertitude de l'esprit qui vous empêcherait de prendre la décision que vous prendriez dans le cours ordinaire de vos affaires, entre deux cas qui seraient commis à votre appréciation. Le doute raisonnable dont je viens de vous parler est l'impossibilité réelle de ne pouvoir en arriver consciencieusement à une décision sur la culpabilité ou la non-culpabilité de l'accusé; l'inpossibilité réelle de décider entre l'innocence et la culpabilité de l'accusé".

"Le juge du procès, continue l'avis d'appel a erré dans son adresse aux jurés en leur disant; "Si vous entreteniez un doute raisonnable sur la culpabilité de l'accusé quant au crime de meurtre, vous pourriez le trouver coupable d'homicide involontaire coupable, si la preuve en a été faite".

"Mais si un individu cause l'asphyxie d'une personne par étranglement, il est présumé savoir que son acte est de nature à entrainer la mort".

"Lorsque la provocation est telle que la personne attaquée est en légitime défense, il y a un moyen d'excuser, qui peut excuser totalement le crime, excuser l'agresseur ou la personne qui commet l'homicide".

"Le juge a erré dans son adresse aux jurés en omettant, dans sa revue de la preuve, deux faits d'importance capitale pour la Défense à savoir, la déclaration du Dr Desrochers que la blessure à l'abdomen de la victime était superficielle et ne pouvait pas causer la mort de la victime et dans le témoignage de Lévis Bergeron, la déclaration qu'il avait vu l'accusé chez la victime alors que l'accusé avait le torse nu.

"Le juge a erré dans son adresse aux jurés en leur disant: "qu'ils ne devaient pas tenir compte d'une certaine partie du témoignage d'un dénommé Daviault se rapportant à un projet de vol à main armée entre l'accusé et le témoin et à certains vols commis conjointement par l'accusé et ledis témoin ce qui avait pour effet de raviver dans l'esprit des jurés une preuve de caractère qui n'aurait jamais due être dévoilée devant les jurés et que le juge avait subséquemment à cette preuve déclarée être illégale".

"Cette dite preuve de caractère n'aurait due jamais être dévoilée aux jurés et l'accusé en a nécessairement subi un préjudice grave malgré la déclaration subséquente du juge du procès, déclarant cette preuve illégale et avisant les jurés de n'en pas tenir compte.

"Les remarques du juge du procès dans son adresse aux jurés et la présentation, devant les jurés, d'une preuve de vol par le témoin Mme Jean-Guy Loranger malgré la déclaration du juge du procès que cette preuve était illégale et que les jurés n'en devaient pas tenir compte, ont causé à l'accusé le même préjudice grave que les remarques du juge et la présentation des faits dans le cas du témoin Daviault cité plus haut.

"Le juge a erré dans son adresse aux jurés, continue l'avis, en omettant de leur parler d'une des propositions principales de la Défense à l'effet que même en supposant qu'à un moment donné, une certaine compression aurait été appliquée au cou de la victime. la

(Suite à la page 6)



PRO-MAIRE. — L'échevin Antoine Harvey a été nommé hier en séance de comité général, pro-maire pour les prochains trois mois. Il succède à l'échevin William Boulé.

Auto incendiée à Normandin

NORMANDIN (DNC) — Vers 5 hres vendredi après-midi, alors que M. Bertrand Dallaire voyageait sur la route conduisant à St-Edouard, il s'aperçu soudainement que le feu était pris à son véhicule, une Pontiac 1950.

Tant bien que mal, M. Dallaire parvint à l'éteindre et à se rendre chez lui et il stationna sa voiture près de son garage.

Toutefois, vers 9 heures, le feu se déclara de nouveau dans la Pontiac de M. Dallaire. Une foule de gens accourut sur les lieux et essayèrent par différents moyens de maîtriser les flammes, mais en vain.

L'automobile est une perte totale pour son propriétaire.

Assemblée de la Ch. de Commerce d'Arvida ce soir

Arvida (DNC) — La Chambre de Commerce d'Arvida tiendra son assemblée régulière ce soir au Centre de récréation.

A cette occasion il y aura de magnifiques prix qui seront distribués aux meilleurs recruteurs de la dernière campagne de recrutement. Ces prix sont offerts généreusemnt par quelques marchands qui ont voulu récompenser d'une façon palpable les personnes qui se sont dévouées à cette tâche ingrate.

Onze aviateurs tués en Floride

TAMPA (PA) — Deux collisions d'avions ont coûté la vie à au moins 11 aviateurs, en Floride, lundi. Quatre appareils de l'aviation militaire américaine furent impliqués dans ces deux accidents.

Deux bombardiers B-47, pouvant transporter des bombes atomiques, sont venus en collision aux abords de Tampa, à mi-chemin entre la côte ouest de la Floride et le golfe du Mexique. Huit aviateurs ont perdu la vie.

A Port St. Joe, dans l'ouest de la Floride et sur le golfe du Mexique, un bombardier B-29 et un chasseur à réaction F-86 se sont heurtés, causant la mort de trois aviateurs au moins.

Cs deux accidents se sont produits à 200 milles de distance.

Au Brésil, un DC-4 privé qui revenait des Etats-Unis a fait un atterrissage forcé à Araxa. Tous les 21 passagers et membres d'équipage sont sains et saufs.

Propagation du Nouveau Testament

La campagne de propagation du Nouveau Testament dans le public franchira une étape importante ce soir lorsque la maison Côté Boivin et Cie Inc., distribuera des exemplaires du Nouveau Testament à tous ses employés. La distribution aura lieu à 5h. 15 en présence de Mgr Sylvio Kéroack, P.D., curé de la Cathédrale.

M. l'abbé Gendron des Messagers de la Bible passe présentement dans notre région pour vendre ces exemplaires de Maredsous. Un grand nombre de commerçants ont fait l'acquisition de quantités de ces volumes pour les offrir à leurs employés.

Cette vente coincide avec la distribution de calendriers de la Bible qui eut lieu dimanche dernier, à la cathédrale. Plus de 1,000 calendriers ont été répandus dans la paroisse.

L'habitude de lire la bible en famille doit être prise par tous les foyers.

Les libéraux ont conservé le comté de St-Jean malgré une scission apparente

ST-JEAN (PC) — Les libéraux ont conservé lundi le comté de St-Jean-Iberville-Napierville, en dépit d'une scission apparente dans leurs rangs.

Le maire de la ville de St-Jean, M. J.-Armand Ménard, l'a emporté sur cinq adversaires, dont trois libéraux indépendants. Il succède donc à feu l'hon. Alcide Côté, qui était ministre des Postes et qui représenta le comté depuis 1945.

Les résultats définitifs sont les suivants: M. J.-Armand Ménard, 9,927 voix; M. Philodor Ouimet, libéral indépendant, 8,117; le Dr Vial Lavoie, progressiste-conservateur, 3,111; M. Armand Ménard, libéral indépendant, 419; M. Charlemagne Hébert, libéral indépendant, 60; M. Gaston Viens, ouvrier-progressistes 15.

Il y avait 28,500 électeurs sur les listes.

En 1953, aux élections générales, M. Côté avait recueilli 16,088 votes, le candidat progressiste-conservateur 2,001 et le candidat CCF 238.

Au grand complet

Les Communes sont maintenant au grand complet. On y compte 170 libéraux, 53 progressistes-conservateurs, 23 CCF, 15 créditistes et 4 indépendant sus un total de 265 sièges.

M. Ouimet, qui avait accusé M. J.-Amand Ménard d'avoir été choisi par une convention "pactée" comme porte-étendard du parti libéral, eut un moment l'avance mais ne tarda pas à perdre constamment du terrain.

Les quatre autres candidats perdent leur dépôt de $200.

Tout l'intérêt de la campagne porta sur le désaccord chez les libéraux.

A une première convention, deux groupes de libéraux, ayant chacun un candidat, soulevèrent une telle tempête que le président ne put établir l'ordre. La convention fut contremandée avant même que les noms des aspirants aient été soumis à l'assemblée.

Quelques jours plus tard, le brigadier J.-V. Allard, dont il était question comme futur ministre, annonça qu'il ne serait pas candidat à cette élection complémentaire.

M. J.-Amand Ménard fut choisi à une convention subséquente et les trois candidaturts libérales indépendantes ne tardèrent pas à se dessiner.

Puis, au beau milieu de la campagne, La Fédération libérale provinciale annonça publiquement qu'elle n'appuyait aucun candidat

C'était la 17e élection complémentaire depuis les élections générales de 1953. Les libéraux ont perdu trois sièges au cours de ces élections — deux aux conservateurs et un au parti CCF. Ils ont conservé 10 sièges; les conservateurs trois et le Crédit Social un.

Exposition de crèches de Noël

L'exposition de crèches et de dessins, organisée à la suite du concours lancé par le Comité d'embellissement du Jeune Commerce est ouverte, depuis ce matin à la salle de l'Académie de Chicoutimi.

Plusieurs concurrents et concurrentes ont déjà apportés leurs modèles et tout semble indiquer que ce concours connaitra un succès inespéré.

Tous les concurrents semblent y apporter une saine émulation, et il va sans dire que les modèles déjà réalisés, tant pour les dessins que pour les crèches, sauront intéresser tous ceux qui pourront y faire une visite.

La salle est également ouverte le soir jusqu'à 10 heures.

Tous sont cordialement invités à venir voir les résultats de cet intéressant concours.

Les échevins maintiennent leur décision malgré le veto du maire

Jamais le sort de Reddy Kilowatt n'aura été aussi vivement discuté.

Pendant plus de quatre heures d'une séance municipale qui s'est terminée tôt ce matin, ce personnage devenu fameux qui représente l'énergie électrique, s'est transporté d'un clan à l'autre, celui des partisans de la municipalisation et celui des non-municipalisateurs.

Toute la discussion a été déclenchée sur un veto du maire à une résolution du 5 décembre dernier voulant que les propositions faites par la Cie Electrique du Saguenay, le 25 juillet dernier, soient acceptées et que la Cité de Chicoutimi accorde pour cinq ans à venir, à la même compagnie, la continuation de tous les pouvoirs dont elle a joui jusqu'ici.

Finalement, cette même résolution fut fermement maintenue par son proposeur, l'échevin Jean-Paul Garant, et par vote majoritaire du conseil.

Toutefois, en guise de protestation officielle, S.H. le maire Rosaire Gauthier a refusé de signer les minutes de cette fameuse séance du 5 décembre dernier. "Je ne signerai pas une telle iniquité", a-t-il dit à ce sujet.

A plusieurs reprises, du côté des contribuables, on a dit que la séance d'hier soir allait être mémorable et même "que la Société Historique du Saguenay se devrait d'en enregistrer la décision prise". Selon Me Edmond Savard qui se dit être le porte-parole des 181 électeurs qui lui accordèrent leur vote le 12 octobre dernier, "il faudra répéter dans cinq ans cette veillée d'armes".

M. Henri Gagnon, président de la Ligue des Propriétaires, dont l'attitude fut dénoncée jeudi dernier par sept directeurs de la même association, répéta que "la décision du conseil n'arrêtera pas le mouvement municipalisateur qui s'est frayé un chemin dans l'opinion publique".

Nous avons publié le 6 décembre le texte de la résolution proposée par l'échevin Jean-Paul Garant, appuyée hier soir par l'écnevin Emile Béchard et acceptée par vote majoritaire.

Hier soir, l'échevin Roland Roy a surenchéri d'une deuxième proposition qui s'énonce comme suit:

"Je propose que le greffier de la Cité avise la Compagnie Electrique que la tolérance accordée l'an dernier par ce Conseil ne se renouvellera pas pour une autre année, le 31 décembre prochain, mais que ladite tolérance durera tout le temps que prendront les discussions des derniers détails du contrat à être signé, d'après la décision prise à la dernière séance, entre elle et la Cité de Chicoutimi, toujours si le conseiller juridique juge nécessaire la signature du contrat, que nous avons accepté comme base."

L'échevin Joseph Tremblay seconda cette nouvelle proposition et sur un vote, seul l'échevin Eugène Tremblay exprima sa dissidence.

L'échevin Robert Gagnon qui était absent, avait signifié par lettre que son vote restait identique à celui du 5 décembre dernier.

Les propriétaires

Hier soir, la voix prépondérante dans l'assistance fut celle de la Ligue des Propriétaires. Aussitôt que l'échevin Garant eût signifié "que le procès-verbal de la séance du 5 décembre soit accepté tel que lu et qu'un vote soit pris immédiatement", S.H. le maire ordonna au greffier de faire entendre la proposition contraire que la Ligue des Propriétaires soumettait au conseil. Cette proposition a d'ailleurs été publiée dans notre édition du 17 décembre dernier.

Me Edmond Savard fit valoir que la question de la municipalisation était la plus importante affaire à être soumise au conseil. "En 1951, dit-il, les électeurs se sont prononcés en faveur d'une étude de la municipalisation. En 1953, S.H. le maire Gauthier était élu alors que l'électorat connaissait fort bien son attitude vis-à-vis le projet. Je trouve fort curieux, dit encore Me Savard, que le Conseil fasse si subite volte-face et qu'il ne veuille pas accorder à la population le droit de faire connaitre son opinion en marge de la municipalisation".

Poursuivant son exposé, Me Savard dit: "On essaie actuellement de vendre nos droits pour cinq ans, alors qu'il ne reste plus au Conseil que sept mois à siéger autour de la table municipale. La Ligue des Propriétaires concerne tous ceux qui paient des taxes au trésor municipal. Sa voix vaut d'être entendue."

"Messieurs, poursuit Me Savard à l'adresse des échevins, vous n'avez pas été élus pour signer un contrat. Ce n'est pas en prometant à la Cie Electrique de leur rapporter un contrat qu'on respecte le serment d'office."

A son tour, le président de la Ligue des Propriétaires, M. Henri Gagnon, a dit que la Ligue a toujours cherché les moyens d'alléger le fardeau des propriétaires contribuables. "Notre proposition, dit-il, n'a pas pour but de dicter une conduite au Conseil, mais puisque vous êtes élus par le peuple, nous vous demandons de suspendre ce que vous avez décidé. L'élection prochaine pourra alors se faire sur la municipalisation."

A ce point, l'échevin Eugène Tremblay proposa une tolérance d'un an. Et le maire émit "qu'il ne s'agit pas du triomphe d'un groupe sur un autre, ni d'une unité sur une autre unité, mais que c'était une question de compromis entre deux groupes qui se disputent".

M. Henri Gagnon reprit en alléguant que la Ligue des Propriétaires ne demandait pas alors un sacrifice au Conseil. "Nous deman-

(Suite à la page 6)

Vu et entendu

LE FROID INTENSE qui a sévi hier et s'est accentué en soirée sous l'effet d'un vent rageur, a eu raison de nombreux carburateurs. Un grand nombre d'automobilistes ont éprouvé de sérieux ennuis à faire démarrer un véhicule qui s'obstinait résolument à obéir à toutes les impulsions. — Les piétons étaient rares et ceux qui se sont risqués dehors se faufilaient à pas serrés le long des murs. — Quelques-uns ont arboré une tuque de laine qu'ils avaient pourtant reléguée au fond d'une grosse valise et qu'ils ne prévoyaient pas sortir avant janvier. — Rappelons que l'hiver ne débute officiellement que demain. — Et dire qu'au moment où le froid nous plongeait son couteau au coeur, il faisait 80 à Miami.

* * *

M. Paul L'Espérance a été reconnu hier soir par le Conseil comme membre officiel de notre force constabulaire. Il sera prochainement nommé huissier à la Cour municipale. — La Ville consultera son conseiller juridique concernant une salle de danse récemment établie, avenue Montcalm. — Les échevins se sont félicités du taux avantageux de la récente vente d'émission d'obligations de $100,000 de la Cité de Chicoutimi. La firme Bell, Gouinlock & Company l'a accepté à un taux de 4.22. — A la paroisse St-Joachim, la bénédiction des enfants aura lieu le jour de Noël, à 3 hres p.m.

* * *

LES EMPLOYES DU PROGRES DU SAGUENAY poursuivront cette année une excellente coutume qui consiste à s'échanger des cadeaux. Chacun a choisi au sort le nom d'un camarade de travail et devra lui procurer un cadeau de son choix. Le dépouillement de l'arbre de Noël donnera lieu à une belle fête intime entre employés d'une même entreprise et se déroulera jeudi soir prochain. — Sous le déguisement du Père Noël qui a visité Arvida dimanche, nous avons cru reconnaitre M. Raymond Vickers, président du comité social de la Chambre de Commerce d'Arvida. — A Alma, M. Damase Tremblay s'est porté le seul acquéreur de l'hôtel Alma. Voilà une transaction importante qui ne surprend personne quand on connait le dynamisme de cet homme d'affaires.

* * *

ENTENDU dans une cour d'école: "Moi, j'aime quatre choses. La musique, les samedis, les vacances et le dernier jour de classe". — Jeudi soir prochain, M. Pierre-E. Laberge, éditeur du journal Le Progrès, sera le conférencier invité à la tribune du club Richelieu d'Arvida. — **Par une entente entre l'Aluminum Company d'Isle-Maligne et le syndicat des employés, ces derniers bénéficieront de deux congés le lendemain de Noël et du Jour de l'An.**



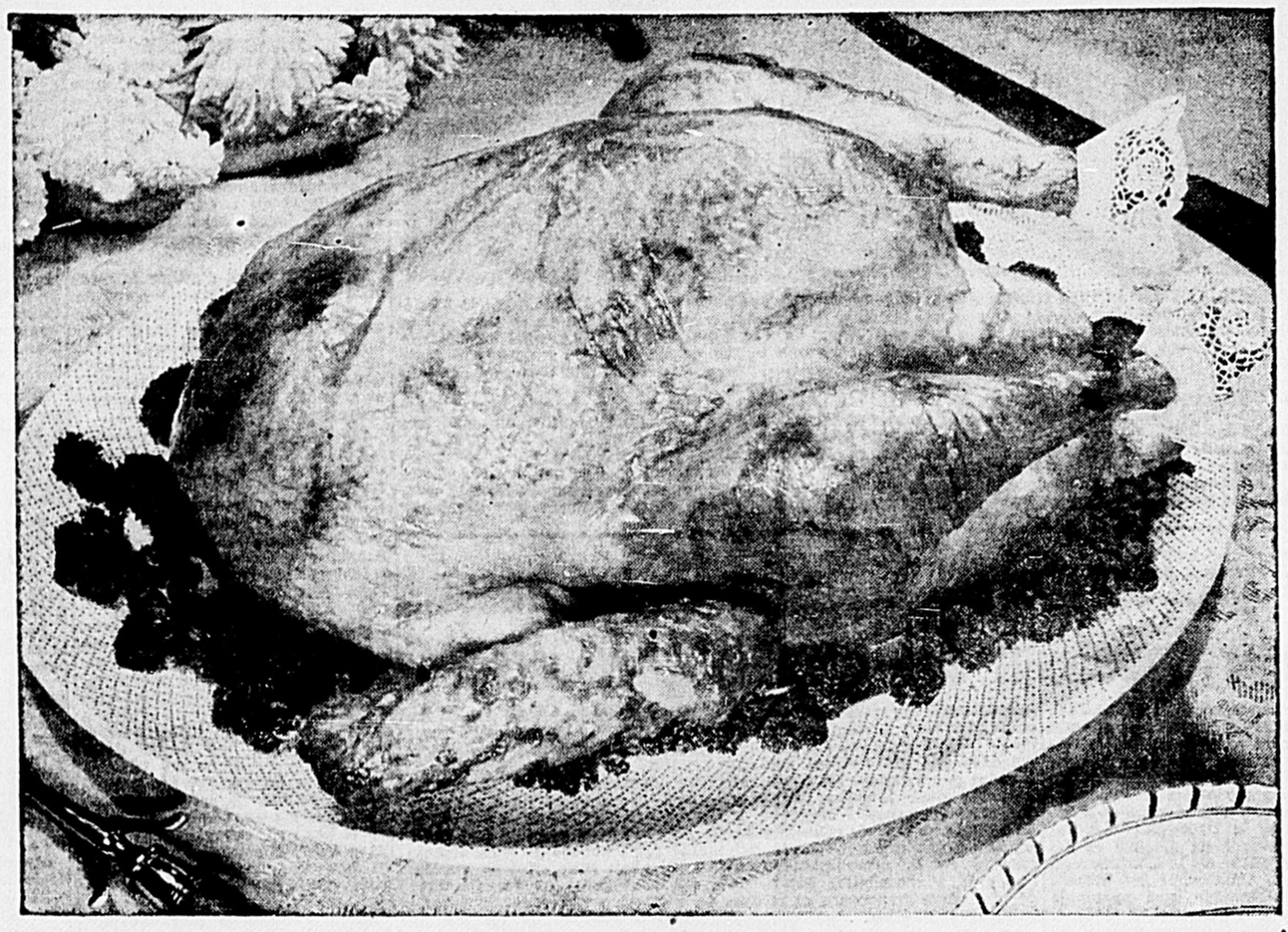
STEINBERG'S

VOUS GARANTIT LA MEILLEURE

DINDE

de catégorie "A" sur le marché

OU VOUS REMET LE DOUBLE DE VOTRE ARGENT



Le marché Steinberg's de CHICOUTIMI sera OUVERTS mardi, mercredi, jeudi et vendredi SOIRS jusqu'à 9 h.
(20, 21, 22 et 23 décembre)

C'est une garantie unique... c'est une primeur! Steinberg's vous promet la meilleure dinde sur le marché ou vous remet le double de son prix d'achat. Et Steinberg's n'hésite pas à la faire tellement il est convaincu que ses dindes n'ont pas leur pareil nulle part...

Si, par hasard, votre dinde n'était pas de votre goût, vous n'avez qu'à en retourner au moins la moitié pour encaisser immédiatement deux fois le prix de la dinde. Cette garantie sensationnelle sera en vigueur jusqu'au 28 décembre 1955.

LA FANTAISIE EST DE MISE . . .

Navel Sunkist de Californie
ORANGES
FORMAT 110
doz **59¢**

Fraiches du Cap Cod
CANNEBERGES
LE COMPLEMENT DE LA DINDE. PAQUET 1 LB
19¢

ARRIVAGES FRAIS QUOTIDIEN — RAISINS, POIRES, TANGELES, MANDARINES, MARRONS, HARICOTS, ETC.

De Floride (Pqt. transparent 12 oz)
TOMATES **2** PQTS **29¢**

De Californie, Pascal vert, format 36
CELERI **2** AU PQT. PIEDS **29¢**

BANANES **2 lbs** **25¢**
Mûries à point

McIntosh — Du Québec (20 lbs $1.79)
POMMES BOITE — CADEAU 10 LBS **99¢**

Les prix des fruits et légumes sont sujets aux fluctuations

Superbes paniers de fruits de fantaisie à bas prix!

Plantes domestiques, houx, couronnes, arbres de Noël à bas prix!

BIG CITY — BLANC
PAIN TRANCHE 24 OZ **17¢**

McLAREN — POUR LA DINDE
FARCE PQT 12 OZ **33¢**

EATMOR — SAUCE AUX
ATOCAS **2** BTES 15 OZ **39¢**

CREAM-O INSTANTANE
CAFE PQT 2 OZ **57¢**

DRY GINGER ALE ICE CASTLE
2 BOUTEILLES 30 OZ **25¢**
CAISSE DE 12 BOUTEILLES **$1.45**
(DEPOT REMBOURSABLE DES BOUTEILLES EN PLUS)



BONS A MANGER... BEAUX A OFFRIR...
GATEAUX aux FRUITS
BIG CITY, HOLIDAY DE LUXE

Oblong dans Bte 3 lbs **$2.50**
Carré ou Couronne de 2 lbs **83¢**
Oblong de 3 livres **$1.25**
Carré 1 livre **43¢**
(PESANTEURS APPROXIMATIVES)

Jeune dinde prête à cuire
(5 à 17 lbs)
63¢ lb.

Prête à cuire
Un choix sans précédent!
CATEGORIE A
Achetez la vôtre aujourd'hui!

Jeune dindon prêt à cuire
(18 lbs et plus)
55¢ lb.

Premium de Swift ou Maple Leaf
JAMBON PRET A MANGER
entièrement découenné et désossé
BOUT DU JARRET — LB **55c**
BOUT DU SOC — LB **65c**

Catégorie "A" — Apprêt régulier
DINDONS
(18 lbs et plus)
Bas prix — livre **45c**

PICNICS
SANS JARRET
de marque Royal et [illegible]
LIVRE POUR **39¢**

OIES - CATEGORIE "A"
Apprêt ordinaire
LIVRE **49¢**

DES CADEAUX DE NOEL... C'EST EN PLEIN LE MOMENT D'ECHANGER VOS BONS DE PARTAGE DES PROFITS!

Chaque achat de 50¢ vous donne droit à un bon pour seulement 5¢. Grâce à ces bons, vous pouvez vous procurez une foule de cadeaux à des prix vraiment extraordinaires... fers à repasser, couvertures, grille-pain, etc.

Voyez les téalages et renseignez-vous auprès du gérant de votre marché Steinberg.

Steinberg's
LIMITÉE, CHICOUTIMI-ARVIDA

NOS REPRESENTANTS
Gérant du tirage: Jean-Marie L'Heureux — Tél.: Bureau: 4-4474 - Rés.: 4-5074
CHICOUTIMI : — Tél.: 4-4474 — 316 rue Labrecque
JONQUIERE-KENOGAMI :
Yves Villeneuve — tél. 2-5691, — 73 St-Pascal
ARVIDA : Georges Falaise — Tél.: 8-5714 — 129 Régina
ALMA, BAGOTVILLE, PORT-ALFRED :
Jos.-Edouard Dufour — Tél.: 4-8714

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

CHICOUTIMI, MARDI, 20 DÉCEMBRE 1955

NOTRE REDACTION
CHICOUTIMI : (bureau: 4-4474 Chef des nouvelles: 4-2861)
JONQUIERE-KENOGAMI : Thomas Duhaime — 36, Louis-Hébert Tél.: 2-2424
ALMA : Paul Tremblay — 81, rue du Sacre-Coeur — Tél.: 3-2262
ARVIDA : Georges Falaise — 129 Régina — Tél.: 8-5714
BAGOTVILLE-PORT-ALFRED : Clermont Carrier — 216, 2e rue Tél.: 625-J
ST-FELICIEN: Rolande Potvin.

St-Jean se rallie au candidat libéral officiel

Mésentente entre le ministre de la Défense et le général Graham

OTTAWA (PC) — Le lieutenant-général Howard Graham, qui assume depuis quatre mois le poste de chef de l'état-major canadien, s'est déjà attiré la désapprobation du ministre de la Défense, M. Campney.

C'est du moins ce qu'on affirmait hier dans les milieux généralement bien renseignés de la capitale canadienne où l'on précise que le ministre de la Défense a été vexé par une récente déclaration du général Graham.

Ce dernier a révélé, au cours d'une conférence de presse tenue le 5 décembre dernier, que l'Armée recommandera d'ici six mois au gouvernement d'approuver un plan en vertu duquel elle serait dotée de sa propre aviation.

Des informateurs ont fait remarquer qu'une telle déclaration touche à la politique gouvernementale. On ajoute que le général n'aurait pas dû aborder ce sujet qui serait d'autant plus mal à propos que le gouvernement n'a pas encore défini son attitude en cette matière.

Consigne militaire

On sait que M. Campney s'oppose fortement aux déclarations d'ordre politique que font parfois les officiers supérieurs de nos forces armées. Il a du reste déjà limogé un officier du CARC pour avoir fait de telles déclarations. Il s'agit du vice-maréchal de l'Air John Plant. Ce dernier avait laissé entendre dans un discours que l'on devrait démembrer l'Armée afin de créer une meilleure aviation. Il a peu après été démis de ses fonctions de directeur des services techniques du CARC pour devenir chef du matériel de l'Air, un poste où il n'a rien à voir à la coordination de nos trois armes.

Une controverse persistante veut en outre que le général Simonds ait été forcé de prendre sa retraite, en septembre dernier, pour avoir affirmé en public que l'on devrait établir le service militaire obligatoire.

Le ministère de la Défense a cependant toujours maintenu que le général Simonds a pris sa retraite de son propre gré, afin de céder sa place à des plus jeunes. On a souligné depuis que son successeur, le général Graham, est son aîné de presque cinq ans, par ordre d'ancienneté militaire.

Quoi qu'il en soit, on affirme que . Campney a préparé il y a déjà quelque temps un mémoire à l'adresse de tous les officiers militaires leur interdisant de faire des déclarations d'ordre politique en public.

Ce mémoire n'a cependant pas encore été distribué et le ministre séjourne présentement en Italie où il doit passer les fêtes.



Le secrétaire aux Affaires extérieures de la Grande-Bretagne, M. Harold MacMillan, à gauche, et le secrétaire d'Etat américain, M. John Foster Dulles se montrent d'accord au début de la session de trois jours du Traité de Paix Nord-Atlantique qui vient de s'ouvrir à Paris et auquel assistent les ministres des Affaires extérieures, des Finances et de la Défense de quinze pays membre. A l'issue d'une rencontre en décembre, le conseil de l'OTAN a émis dans un communiqué que les tactiques de l'Union soviétique au Moyen-Orient et le développement de ses forces militaires offrent un nouveau champ d'inquiétude au monde libre. La vente récente d'armes à l'Egypte, les offres d'aide économique à l'Egypte et à d'autres pays et la visite des deux chefs russes en Inde sont autant d'indices, dit le communiqué, qui laissent croire que l'URSS a décidé de nouvelles conquêtes dans l'Est. (CPC.)

Elle se marie et découvre qu'il était un homme!!!

LONDON (PC) — Pearl Morland ne savait pas quand elle a épousé, il y a 18 mois, un menuisier de Goderich, quelle bévue elle commettait. Il n'y a que six semaines qu'elle sait — deux médecins le lui ont assuré — qu'elle n'est pas de sexe féminin.

Pearl était employé de bureau à Goderich. Elle vint consulter, le 1er novembre, les docteurs Winder et Busby, de London, Ontario. Elle était troublée par le registre grave de sa voix et par la barbe qui lui naissait au menton.

L'examen, rapporte l'avocat qui lui a fait obtenir en Cour suprême ontarienne l'annulation de son mariage avec . Edwin Emmerton, a donné "la preuve médicale que Pearl Augusta Morland est un homme, fait que la chirurgie se chargera d'avérer".

Pearl est donc entré à l'hôpital lundi. Quand la correction chirurgicale de son hermaphrodisme sera chose faite, il s'établira dans une autre ville sous un nom différent.

Né sans médecin

Il s'était marié le 17 juillet 1954 avec . Emmerton, un veuf de 50 ans. Les cas de ce genre, expliquent des spécialistes, sont peu fréquents. Il arrive très rarement qu'on découvre si tardivement un hermaphrodisme et qu'on le corrige.

Pearl était né en 1930 dans une région isolée du comté de Bruce. Aucun médecin n'avait assisté à sa naissance et ses parents l'avaient baptisé d'un prénom féminin et l'avait élevé comme une fille.

Il ne s'était pas soucié de son sexe jusqu'à la puberté, lorsque sa voix se fit plus grave et les premiers polls lui apparurent aux joues.

Honneur militaire

QUEBEC (PC) — Le brigadier Frank Fleury le chef du commandement de l'est du Québec, a décerné jeudi soir la médaille des forces armées canadiennes à M. Gaston Pratte, de Québec, qui est lieutenant- colonel honoraire du Régiment des Voltigeurs de la

Des troubles éclatent en Jordanie sur l'alliance au pacte de Bagdad

JERUSALEM (PA) — Le roi Hussein de Jordanie a ordonné la dissolution du Parlement et convoqué des élections générales.

Radio-Jordanie précise que le monarque a pris cette décision par suite des violentes manifestations contre l'éventuelle adhésion du pays au pacte militaire de Bagdad.

Le premier ministre, . Hazzah Mahali, qui venait à peine de former un nouveau gouvernement, a déclaré qu'il démissionnait afin de donner à la nation l'occasion de trancher le débat.

C'est toutefois le gouvernement provisoire qui doit administrer la loi électorale en vue de la consultation populaire qui aura lieu d'ici quatre mois.

D'autres actes de violence ont marqué la journée d'hier. Quatre arabes auraient perdu la vie et 27 autres auraient subi des blessures dans une manifestation au cours de laquelle de 200 à 300 personnes ont affronté les légionnaires arabes.

A Jérusalem

Les protestataires ont mis à sac le consulat de Turquie dans le quartier de Jérusalem qu'administre la Jordanie. Notons que la Turquie est l'une des fondatrices de l'alliance de Bagdad.

De crainte que les désordres ne s'étendent davantage, le couvre-feu a été imposé à Bethléhem malgré l'affluence des pèlerins à la veille de Noel.

D'Amman, capitale du pays, il a été annoncé que des milliers de personnes prenaient part aux manifestations contre le pacte. Les écoles et les établissements commerciaux ont été fermés, et des détachements de la police patrouillaient les rues hier soir.

Une proposition britannique serait à l'origine des désordres. Londres vient en effet d'offrir à la Jordanie de lui fournir de l'équipement militaire en retour de son adhésion au pacte qui groupe la Grande - Bretagne, la Turquie, l'Iran, l'Irak et le Pakistan.

Une importante faction du cabinet n'ayant pas accepté cette proposition, le gouvernement a dû démissionner la semaine dernière.

M. J.-A. Ménard triomphe de cinq autres candidats

Il succède à l'hon. Alcide Côté

ST-JEAN (PC) — Le candidat officiel du parti libéral, M. J.-Armand Ménard, a été élu hier député de la circonscription de St-Jean - Iberville - Napierville aux Communes où il remplira la seule vacance à la chambre basse, celle qu'avait créée la mort de l'hon. Alcide Côté.

Maire de St-Jean, M. Ménard a non seulement défait ses adversaires du parti progressiste-conservateur et du parti ouvrier-progressiste, mais aussi les candidats qui brigualent les suffrages sous l'étiquette de libéral indépendant.

L'un de ces derniers, M. Philodor Ouimet, qui est entrepreneur en construction, a rendu passablement difficile l'élection du vainqueur, du moins dans les premières heures de la soirée.

Au cours de sa campagne, M. Ouimet avait notamment soutenu que M. Ménard fut choisi candidat au cours d'une convention irrégulière. Sur les affiches électorales de M. Ouimet, apparaissaient auprès de sa photographie, celle du premier ministre, M. St-Laurent.

M. Ouimet

Dans la phase initiale du dépouillement, M. Ouimet avait un léger avantage numérique sur son adversaire, avantage qu'il a bientôt perdu.

Les autres candidats étaient le Dr Vial Lavoie, progressiste-conservateur; Armand Ménard, indépendant libéral; Charlemagne Hébert, indépendant libéral, et Gaston Viens, ouvrier-progressiste.

Tous, à l'exception de M. Ouimet, ont perdu leurs dépôts de $200.

Aux Communes, la répartition des sièges est maintenant la suivante:

Libéraux 169; progressistes-conservateur 53; CCF 25; Crédit social 15; indépendant 3; total 265.

On dénombrait 28,500 électeurs dans St-Jean où les polls étaient ouverts de 8 heures du matin à 6 heures hier soir.

Dans 120 polls sur 138, les résultants sont les suivants:

Hébert, indépendant libéral 60;

Lavoie, progressiste-conservateur 2,674;

A. Ménard, indépendant libéral 397;

J.-A. Ménard, libéral 8,551;

Ouimet, indépendant libéral 7,514;

Viens, ouvrier,progressiste 20;

Si la campagne électorale n'a soulevé qu'un intérêt relatif à l'extérieur de la circonscription, c'est l'apparente division au sein du parti libéral fédéral qui a surtout retenu l'attention de l'électorat de St-Jean.

Traditionnellement libéral, St-Jean avait élu aux dernières élections générales, par une majorité de 14,000 voix, M. Alcide Côté qui était ministre des Postes. Celui-ci, on le sait, est décédé en août dernier.

Les querelles

Dès la première convention, les querelles ont éclaté au sein de l'organisation libérale. On a dû contremander la première assemblée, certaines factions ayant annoncé leur intention de soumettre chacune leur candidature.

De son côté, le brigadier J.-V. Allard, qui avait été pressenti pour accéder à un poste ministériel, a fait savoir au début de la campagne qu'il n'entendait pas briguer les suffrages.

Par la suite, trois candidats indépendants se sont présentés sous l'étiquette libérale.

OTTAWA (PC) —Le premier ministre, M. St-Laurent, s'est dit heureux d'apprendre que les libéraux conservaient la circonscription de St-Jean-Iberville-Napierville par suite des élections partielles dans cette circonscription fédérale.

"Je suis naturellement heureux que le candidat officiel du parti libéral, M. J.-Armand Ménard, ait remporté la victoire dans St-Jean-Iberville-Napierville."

"Je constate que le candidat du parti progressiste-conservateur n'a recueilli qu'une faible proportion du vote populaire."

De son côté, M. George Drew a déclaré qu'il aurait souhaité un vote plus considérable en faveur du candidat conservateur," mais compte tenu des circonstances", a-t-il ajouté, ce résultat est le meilleur auquel les conservateurs pouvaient s'attendre.

"Mais M. Vial Lavoie a mené une vigoureuse campagne en une période très difficile de l'année et il a constitué une bonne organisation pour l'avenir."

ST-JEAN (PC) — Le secrétaire d'Etat, M. Roch Pinard, a qualifié hier soir de 'victoire formidable" l'élection de M. J.-A. Ménard comme député libéral de St-Jean-Iberville-Napierville aux Communes.

M. Pinard a pris une part active dans la campagne du maire de St-Jean qui a remporté la victoire sur cinq autre candidats, y compris trois indépendants libéraux.

Il a affirmé que la victoire de . Ménard est un témoignage de confiance pour le gouvernement fédéral et le premier ministre, . St-Laurent.

Le secrétaire d'Etat a fait remarquer en dernier lieu que le total des voix accordées à . Ménard et aux trois autres candidats libéraux indépendants équivaut à 84 pour cent du scrutin, alors que les progressistes - conservateurs n'ont obtenu que 9 pour cent des voix pour leur candidat, le Dr Vial Lavoie.



LIAM COSGROVE, le ministre des Affaires étrangères d'Irlande, à l'extrême droite, montre du doigt le nouvel emblème du Conseil de l'Europe, au cours de la 17ième session du comité des ministres qui se tient à Paris. Le drapeau est bleu azur et porte douze étoiles dorées à cinq pointes distribuées comme les chiffres d'une horloge. Cosgrove est le président du comité qui a signé la convention européenne sur l'établissement (traitement réciproque) et l'entente européenne sur l'échange des prisonniers de guerre. (CPC)

Aide à l'étranger

OTTAWA (PC) — En vertu du programme d'aide mutuelle des membres de l'OTAN, le Canada a expédié durant la semaine en Italie, au Danemark et aux Pays-Bas, des munitions, des explosifs et des ambulances.

Visite d'état

GETTYSBURG (PA) — Le secrétaire de presse de la Maison Blanche, M. Hagerty, a annoncé samedi que M. Giovanni Gronchi, le président de la République italienne, effectuera une visite d'Etat de trois jours aux Etats-Unis à la fin de février.

Le Soudan est devenu une nouvelle république hier

KHARTOUM (Reuter)—Les gouvernements britannique et égyptien ont annoncé hier soir qu'ils reconnaissent l'indépendance de la nouvelle république du Soudan.

La Chambre des députés de Khartoum, après avoir adopté à l'unanimité la mesure qui transforme le statut du pays, avait invité Le Caire et Londres à reconnaître "le fait accompli".

Le communiqué du Caire précise que le gouvernement égyptien accède à la requête soudanaise tendant à la reconnaissance du nouvel Etat indépendant. A Londres, un porte-parole du Foreign Office a fait savoir que son gouvernement accueille avec satisfaction la décision de la Chambre de Khartoum et qu'il entend consulter les autorités égyptiennes quant à la reconnaissance formelle du nouveau statut de ce pays de l'Afrique orientale.

En apprenant la décision que venaient de prendre les députés, une foule enthousiaste a manifesté sa joie à la sortie du parlement.

En votant dans ce sens, les députés ont rejeté les propositions prévoyant une sorte d'union avec l'Egypte qui cherchait à établir des liens avec le Soudan dont le territoire est situé au sud de l'Egypte, le long du Nil.

Ratification prévue

Tout indique que la chambre haute ratifiera la décision de la chambre basse, à sa prochaine réunion jeudi.

Lorsqu'elle sera définitive, la décision du parlement soudanais mettra fin à l'administration du pays, assurée conjointement par la Grande-Bretagne et l'Egypte depuis 54 ans.

Les relations futures du Soudan avec Londres et Le Caire, a déclaré le leader du gouverenment à la Chambre, dépendront de leurs réactions à "ce moment crucial". Parlant de l'Egypte, M. Zarrouk a déclaré qu'un Soudan indépendant "'sera amicalement disposé à son égard et renforciera la puissance du monde arabe".



MME ANN SHIPLEY, un des quatre femmes membres de la Chambre des Communes, répondra au discours du trône à la prochaine session du Parlement, a annoncé le premier ministre St-Laurent. Membre du parti libéral pour Temiskaming, Ont., elle st une des plus originales oratrices de la Chambre. Elle sera la première femme dans l'histoire du Canada à recevoir cet honneur de répondre au discours du trône. (CPC)

L'arbre de Noel se vend bien

Dans toutes les forêts canadienne résonne ces jours-ci l'écho des coups de hache et des craquements des sapins qui tombent. L'industrie des arbres de Noel fera des affaires d'or cette année.

Un relevé de la Presse Canadienne indique que les prix ne différeront pas sensiblement de ceux qui avaient cours l'an dernier. Les petits sapins continueront de se vendre de $1.25 à $1.50 et les gros naturellement, un peu plus. Il reste possible toutefois que la demande américaine, très forte cette saison-ci, fasse grimper les prix en certaines régions.

Le Canada exporte chaque année environ 10 millions d'arbres de Noel aux Etats-Unis et le Québec y reste le producteur le plus prolifique. L'an dernier, affirment les autorités provinciales, on a abattu plus de 4,300,000 sapins dont 3,719,000 ont été expédiés en d'autres régions canadiennes ou aux Etats-Unis. Cette seule exportation rapporte annuellement au-delà de $3,500,000 aux Québecois.

L'arbre de Noel ne se vend pas plus cher qu'antérieurement cette année dans la province, sauf à Montréal où son prix est de 25 cents plus élevé.

Deux extrêmes

Les Manitobains sont encore ceux, parmi les Canadiens, qui pourront se procurer des conifères aux prix les plus ridiculement bas. Le gouvernement manitobain a délimité, une cinquantaine de milles à l'est de Winnipeg, une région où pour la modique somme de 25 cents un Manitobain peut choisir et couper l'arbre qu'il désire.

Par contre l'Ontario aura produit cette année les arbres de Noel les plus dispendieux, soit 1,000 pins sylvestres de six pieds empaquetés individuellement, réfrigérés et expédiés au Vénézuéla où on les paiera $35 chacun.

A Terre-Neuve, où l'exportation dans ce domaine est inexistante, les conifères se vendent en moyenne $2.50 cette année. En Ontario, le prix de base reste $1.25. Il est de 25 cents supérieur en Colombie - Britannique, où viennent s'alimenter cette saison-ci les Etats américains du nord-ouest démunis par des gels prématurés.

Des goûts divers

On s'attend à ce que la situation se révèle la même que par les années précédentes au Nouveau - Brunswick, en Nouvelle-Ecosse et en Saskatchewan, bien que la Nouvelle-Ecosse ait mis un frein cette année aux abattages massifs qui clairsemaient ses forêts.

Le sapin reste le favori des provinces de l'est canadien et de la plupart des régions des Etats-Unis. L'épinette, qui a connu une grande vogue en Ontario, le cède tranquillement au pin. Sur la côte du Pacifique, le pin Douglas est toujours à l'honneur.

On note par ailleurs une demande croissante de conifères jeunes et de faibles dimensions, les seuls qui conviennent aux locataires d'appartements exigus.

Aux théâtres de Chicoutimi

THÉÂTRE CAPITOLE CHICOUTIMI
Tél.: 4-3097
AUJOURD'HUI A MERCREDI
Programme double français:
Mauvaises têtes mais bons coeurs ces petites "souris"
DANY CARREL MICHEL FRANÇOIS DORA DOLL
dans la Cage aux Souris
RAYMOND BERNARD
— aussi —
Correspondant "17"
version française
avec LARAINE DAY et JOEL McCREA
Nouvelles d'Actualité

THÉÂTRE IMPÉRIAL CHICOUTIMI
Tél.: 4-5469
AUJOURD'HUI A VENDREDI
Programme double français:
CHAUSSURE A SON PIED
avec CHARLES LAUGHTON et JOHN GREGSON
— aussi —
TARZAN ET LES SIRENES
avec JOHNNY WEISSMULLER et BRANDA JOYCE
Sujet court

THÉÂTRE CARTIER CHICOUTIMI
Tél.: 4-3138
AUJOURD'HUI ET DEMAIN
Programme double en Primeur à Chicoutimi :
Abbott & Costello Meet the Mummy
avec ABBOTT et COSTELLO
(79 minutes) 1h. p.m., 3h. 35 p.m., 6h. 10 p.m., 8h. 45 p.m.
— aussi —
FACE AUX FAUVES
version française de documentaire en couleurs avec le meilleur archer du monde :
HOWARD HILL
(56 minutes) 2h. 35 p.m., 5h 10 p.m., 7h. 45 p.m., 10h. 20 p.m.
Nouvelles d'Actualité

RON CABAÑA
CARTA BLANCA SUPERIOR
le véritable RHUM BLANC très sec
MELCHERS DISTILLERIES LIMITED, MONTRÉAL, P.Q.



l'ami le plus fidèle de l'homme

Un livret de la B de M, dans lequel une bonne petite somme est inscrite, produit un véritable effet sur les jeunes, à Noël . . . et vous évite, en outre, une course à la dernière minute. Cadeau enveloppé d'une couverture de Noël. "MA BANQUE" dans votre voisinage fera avec plaisir le nécessaire.



BANQUE DE MONTRÉAL
La Première Banque au Canada

SUCCURSALES à votre service à CHICOUTIMI et dans les ENVIRONS
Succursale de Chicoutimi, angle rue Racine et ave Labrecque: ROMEO AUDET gérant
Succursale d'Arvida: J. RODOLPHE LAVOIE, gérant
Succursale de Port Alfred: CONRAD VANASSE gérant
ouvert tous les deux vendredis le jour de la paye
Succursale de St-Joseph d'Alma: DANIEL DAIGLE gérant
Isle Maligne (sous-agence):
Succursale de Naudville MARC LABELLE gérant

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

DISTRIBUTEURS POUR TOUTE LA REGION
Possibilité de faire $300.00 par semaine.
Pour introduire dans votre région, nouvel appareil indispensable dans tous les foyers.
- Capital requis: Environ $1,500.00
- Aucune compétition. Service de finance gratuit à votre disposition.
- Pourcentage de profit au-dessus de 40%.
- Organisation, annonces, papeterie, fournies gratuitement.

Pour détails et informations, Ecrire :
2114, Fontenac, Montréal, P.Q.

FONDÉ EN 1887

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

ÉGLISE FAMILLE PATRIE

JOURNAL QUOTIDIEN INDÉPENDANT, AU SERVICE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX, ÉCONOMIQUES, ET SOCIAUX DE LA RÉGION DU SAGUENAY ET DU LAC ST-JEAN

PUBLIÉ À CHICOUTIMI PAR L'IMPRIMERIE DU SAGUENAY LIMITÉE

516 AVENUE LABRECQUE

TÉLÉPHONE 4-4474 LÉOPOLD TREMBLAY GÉRANT GÉNÉRAL

MEMBRE DE L'A.B.C. ET DE LA C.D.N.P.A.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour l'impression de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuters ainsi que de toutes informations locales que Le Progrès du Saguenay publie. Tous droits de reproduire des dépêches, particulièrement du Progrès du Saguenay sont également réservés.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe (Ministère des Postes Ottawa)

	UN AN	6 MOIS	3 MOIS	
Livraison par camelots :	$13.00	$6.50	$3.25	$0.25 par sem.
Livraison par la poste :	$ 7.50	$4.00	$2.25	$1.00 par mois
" aux Etats-Unis :	$10.00	$5.00		
Autres pays étrangers :	$13.00			

CHICOUTIMI, MARDI, 20 DÉCEMBRE 1955

Fondation d'une association du diabète pour la province

C'est pour des motifs d'une grande portée sociale et humanitaire qu'a été fondée récemment l'Association du diabète de la province de Québec. Le diabète, en effet, est l'une des maladies qui font le plus de ravages, et pourtant une foule de préjugés et de fausses notions ont cours à son sujet, et cela au préjudice des malades.

Des médecins se sont rendu compte qu'il fallait coordonner les efforts, non seulement pour renseigner le public mais aussi pour améliorer les standards de traitement.

Nombreux les diabétiques qui s'ignorent

Les répercussions sociales du diabète ressortent nettement des chiffres suivants. A Montréal, on compte au moins 16,000 diabétiques connus et plus de 50,000 dans toute la province. Or, il est reconnu dans le monde entier que pour chaque diabétique connu et traité, il y en a deux qui s'ignorent. Nous en arrivons donc pour Montréal à plus de 32,000 diabétiques méconnus et à plus de 100,000 pour la province.

Chiffres étonnants et qui explique suffisamment l'importance d'un groupement de médecins et d'hommes d'affaires, qui s'appliquera à attirer l'attention sur ce grave problème et aidera le diabétique à se conformer rigoureusement au régime prescrit par son médecin.

La charte provinciale obtenue cette année par l'Association lui permettra en outre de former dans toutes les régions des sections de médecins et de malades qui recevront de l'exécutif central les renseignements et directives nécessaires.

De hautes personnalités, reconnaissant la nécessité d'une telle oeuvre, ont accepté d'en être les patrons d'honneur: l'hon. Albiny Paquette, ministre provincial de la Santé; le Dr Charles H. Best, co-découvreur de l'insuline; le Dr Marc Trudel, président du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec; Son Honneur le maire Wilfrid Hamel, de Québec.

Les administrateurs

Le premier exécutif de l'Association est ainsi constitué:

M. Oswald-A. Trudeau, président; le Dr Armand Gratton, vice-président; Mlle Rachel Beaudoin, secrétaire; M. J.-C. Cusson, trésorier; et quatre conseillers: le Dr L.N. Larochelle et le lieut-colonel Oscar Gilbert, de Québec, Me Bernard Couvrette, C.R., et M. J.-Armand Boivin, de Montréal.

Le conseil se compose en outre des Drs Wilbrod Bonin, J.-B. Jobin, J.-Napoléon Tremblay, Adélard Groulx, et Berchmans Paquet et de Mlle Monique Lambert.

L'Association du diabète de la province de Québec profitera de l'expérience des sociétés similaires qui existent dans les principaux pays, ainsi que de celle de la Fédération internationale du diabète. Elle sera ainsi en mesure de mener une fructueuse campagne auprès du public, des médecins et des malades.

C'est un fait connu que le diabète n'est pas guérissable, mais le malade peut mener une vie normale, à la condition de s'astreindre à un régime alimentaire particulier — toujours sous la surveillance de son médecin. Au régime individuel s'ajoute l'insuline (dans certains cas) qui permet une tolérance plus grande de certains aliments; encore faut-il savoir que les doses nécessaires d'insuline varient dans une large mesure d'un sujet à un autre, et là aussi la décision doit venir du praticien.

Projets de l'association nouvelle

Il faut noter en terminant que les deux grands objectifs immédiats de l'Association du diabète de la province de Québec sont le dépistage des cas et leur réhabilitation. Pour cela, elle a besoin de la collaboration des médecins et des malades eux-mêmes.

Pour compléter cette double entreprise, d'importants projets sont prévus. C'est ainsi que l'Association a l'intention d'établir — lorsqu'elle en aura les moyens — des camps d'été pour enfants diabétiques en vue de soulager les parents et de donner du repos aux mères. Cela permettra aux jeunes diabétiques, tout en se récréant, d'obtenir un ajustement psychologique de leur condition, sous la surveillance de personnes compétentes.

C'est la première fois, dans notre province, que l'on entreprend une campagne méthodique contre le diabète, maladie encore mystérieuse en bien des points: raison de plus pour ne pas la négliger à cause des risques qu'elle fait courir lorsqu'elle n'est pas traitée.

Pour tous renseignements, à titre absolument gratuit on est prié de s'adresser à la secrétaire de l'Association, Mlle Rachel Beaudoin, Case postale, 6,128, Université de Montréal.



UNE CEREMONIE empreinte de symboles tout chrétiens a marqué hier la consécration des cloches de l'église du Christ-Roi, par S. Exc. Mgr Georges Melançon, évêque du diocèse. On voit ici le chef spirituel du diocèse au moment de bénir l'une des cloches consacrée à Marie Immaculée.
(Photo Le Progrès, par Studio Bonneau)

Au Christ-Roi

Touchante cérémonie à la consécration des cloches

Son Exc. Mgr Georges Melançon a procédé hier après-midi à la consécration des cloches de la paroisse du Christ-Roi en présence de dignitaires ecclésiastiques, d'un bon nombre de prêtres et d'une foule de paroissiens.

M. l'abbé F.-J. Fortin, curé de la paroisse, a souhaité d'abord la bienvenue à tous les assistants et les a remerciés de leur générosité en signalant que les cloches, que l'évêque allait bénir étaient entièrement payées.

Puis Mgr l'Evêque a adressé à son tour la parole en expliquant le symbole de la cérémonie. "Que de régions, a-t-il dit, n'ont jamais entendu le son des cloches invitant les fidèles à se grouper pour prier? Le son des cloches nous rappelle que nous sommes enfants de l'Eglise. Que la voix des cloches étouffent les bruits des faux plaisirs".

Après avoir expliqué le rôle des cloches, les messagères de l'Eglise, Mgr Melançon a formulé le souhait que tous ceux qui entendent leur appel, se souviennent de leur devoir de chrétien.

"Quand la cloche sonne, le matin, a-t-il continué, vous devez répondre à son appel, et à moins de raisons sérieuses, vous rendre à l'église et assister au sacrifice de la messe."

Puis l'évêque a terminé par des mots d'éloge à l'endroit du dévoué pasteur de la paroisse du Christ-Roi.

Les cinq cloches qui avaient été placées à l'arrière de l'église étaient chargées d'oeillets blancs, et entourées de rubans de soie.

Après la cérémonie, selon l'usage, l'officiant, Mgr Melançon, les parrains et les marraines, les membres du clergé et les personnalités civiles ont tiré un coup de battant.

Pour la cérémonie Mgr Melançon était assisté de MM. les abbés L.-P. Taillon, diacre, L. Laberge, sous-diacre et R. Côté, cérémoniaire. Les deux thuriféraires, MM. les abbés B. Potvin et L. St-Cyr. Agissaient comme servants, M. les abbés J. Riverin et C. Couture, toux deux vicaires à la paroisse du Christ-Roi.

Parmi les dignitaires ecclésiastiques, on remarquait, Mgr S. Kéroack, P. D., curé de la Cathédrale et Mgr M. Tremblay, MM. les chanoines A. Plourde, R. Potvin, et A. Tremblay. En outre, tous les curés, plusieurs vicaires de Chicoutimi et quelques prêtres du séminaire ont assisté à la cérémonie.

Les marguilliers de la paroisse du Christ-Roi et le maire de Chicoutimi occupaient aussi les places d'honneur.

Voici les noms des cinq cloches qui forment le carillon de l'église du Christ-Roi ainsi que ceux des parrains et marraines.

La première, qui pèse 8,427 livres, s'appelle: Marie Immaculée. Les parrains et les marraines sont les petits garçons et les petites filles de la paroisse du Christ-Roi.

La deuxième, 3,500 livres s'appelle Joseph, patron des ouvriers. M. et Mme Alexis Desforges en sont les parrain et marraine.

La troisième, 2,500 livres, a été baptisée Georges. Les parrain et marraine: M. et Mme Sylvio Tremblay.

La quatrième: 1,750 livres, s'appelle Anne et elle a pour parrain et marraine, M. et Mme Jean-Joseph Blanchette.

Enfin, la cinquième, de 1,076 livres, porte le nom de François-Alexis-Sylvio-Jean, et le parrain et la marraine sont M. Rosaire Gauthier, maire de Chicoutimi et son épouse.

Nouvelle compagnie à Saint-Félicien

St-Félicien (DNC) — Une nouvelle Compagnie vient de s'installer à St-Félicien, au cours de ces derniers temps, il s'agit de la Compagnie Hamel Construction, ayant comme Président M. Alfred Hamel, comme Vice Président M. Emile Hamel et comme secrétaire M. Paul Hamel.

La nouvelle Compagnie s'occupera de constructions diverses, telles que chemins, ponts, baisses entretien de routes etc. etc. Présentement, c'est cette entreprise qui détient le contrat de l'entretien des chemins d'hiver à partir de St-Félicien, jusqu'au millage 82 en direction de Chibougamau.

Un camion Walter équipé d'une charrue entièrement hydraulique ainsi qu'une nivelleuse sont effectués à ces travaux. De plus, La Compagnie détient un contrat de chemin pour les compagnies minières de Chibougamau. Un premier contrat a été complété le 14 décembre, et un second a débuté à sa suite. La Compagnie nouvelle s'attend d'avoir d'autres importants contrats incessamment.

La Bible vous parle

Ils sèment le vent, ils récolteront la tempête. (Osée 8, 7)
(Texte choisi par la Société catholique de la Bible).

"Petit train va loin", démontre M. Justin St-Pierre, conférencier à l'Ecole des Parents d'Alma

A l'Ecole des Parents, à Alma, M. Justin St-Pierre a montré avec humour et finesse, que le vieux proverbe : petit train va loin, est encore d'une brûlante actualité. Devant une assistance attentive, le conférencier a fait une analyse de notre train de vie. Par des faits, il a fait voir la situation et ensuite il a démontré les causes de cette façon de vivre qui ne fait pas honneur aux gens civilisés.

C'est un fait que nous dépensons plus que nos moyens ne nous le permettent; qu'on veut avoir tout ce qui s'invente; qu'on jette des choses encore très bonne; qu'on ne pense qu'aux plaisirs; qu'on jette de la poudre aux yeux; qu'on suit la mode comme des esclaves; qu'on use la chandelle par les deux bouts; qu'on ne prévoit pas pour l'avenir. La devise actuelle serait: PROFITONS-EN!

Les causes de ce désordre dans la vie de tous les jours sont nombreuses, mais la plus importante est encore le fait que les gens ont comme idéal de vie : la jouissance. Et cette jouissance est une conséquence du péché originel qui nous pousse à l'intempérance à l'immodération et à l'imprévoyance. La vanité s'en mêle aussi. L'inconséquence, le manque de contrôle de soi, le matérialisme et le sensualisme y sont tous pour quelque chose. Un mode de vie terrible s'installe comme une nécessité et ceux qui résistent aux courants passent pour des arriérés.

Les conséquences de notre train de vie immodérée sont désastreuses. Economiquement nous demeurons faibles et faciles à exploiter, socialement nous formons des groupes très vulnérables parce que les individus sont sans caractère, incapable de sacrifice et de renoncement. Le dieu état doit prévoir pour les individus sont sans caractère, incapable de sacrifice et de renoncement. Le dieu état doit prévoir pour les individus. Intellectuellement la jouissance n'aide pas la libération par l'esprit. Plus on se matérialise, plus on s'abêtit. Les joies de l'esprit sont ignorées au profit des joies sensibles. On sacrifie l'éducation et l'instruction des enfants à l'aisance et au confort exagéré. Et physquement l'immodération conduit au détraquement des organismes. Il n'y a jamais eu tant de malades mentaux, dit-on.

Le remède n'est pas simple. La vertu de tempérance et la grâce peuvent nous sortir de là. La simplicité de la vie peut s'allier aux commodités modernes. L'esprit de sacrifice demeure le moyen d'apprendre aux enfants la modération.

Après la causerie il fut question des difficultés d'un foyer causées par la malveillance des voisins.

Et puis on demanda aux parents de corriger des expressions qui nuisent au bon parler, lequel est toujours une marque d'éducation soignée.

Et ce fut le forum dirigé par M. Philippe Girard. Tous les parents admettent que le train de vie actuelle n'a pas de sens et que la faute n'est pas dans les biens qui nous entourent, mais dans la façon dont les gens s'en servent. Avant d'entendre l'abbé Georges Tremblay tirer les conclusions, on fit un appel pressant pour venir en aide à une famille de Larouche durement éprouvée par le feu dernièrement. Et les gens se sont cotisés aussi pour faire parvenir à l'aumônier l'abbé Roland Dufour, une marque de leur estime et leurs souhaits de prompt rétablissement.

Le port est fermé

MONTREAL (PC) — Le départ du cargo Maria de Larinaga vers l'Italie a été le signe vendredi de la fermeture officielle du port métropolitain pour la saison d'hiver. Les 54 navires qui se trouvent encore dans le port, dont plusieurs cargos des Grands Lacs, y resteront jusqu'à la reprise de la navigation.

RADIO-SACRE-COEUR

(du 19 au 24 décembre 1955)

Lundi: Un concours pour tous, par le P. Jean-Marie Rocheleau, s.j.
Mardi: La vraie beauté, par le P. Rocheleau, s.j. — Chorale de la paroisse de St-Jérôme, Lac-Saint-Jean.
Mercredi: Affamés et rassasiés, par le P. J.-M. Rocheleau, s.j. — Chorale du Grand Séminaire de Chicoutimi.
Jeudi: Le secret de la sainteté, par le P. J.-M. Rocheleau, s.j.
Vendredi: Idéal manqué, par le P. Vincent Colozza, s.j.
Samedi: Le Noël du missionnaire, par le P. Emile Muller, s.j.

REGION DE CHICOUTIMI

Chicoutimi:	CJMT—1450	7.15 a.m.
Jonquière:	CKRS— 590	8.00 a.m.
Alma:	CFGT—1270	7.30 a.m.
Roberval:	CHRL— 910	8.15 a.m.

M. Philippe Audet conférencier à l'Ecole des Parents

C'est demain soir, à 8h.30 au Centre paroissial du Sacré-Coeur qu'aura lieu la conférence mensuelle de l'Ecole des Parents de Chicoutimi. Le conférencier invité pour la circonstance est M. Philippe Audet, de Québec.

M. Audet est originaire de Ste-Marie de Beauce. Il possède son brevet académique d'instituteur, son diplôme d'enseignement moderne et de pédagogie de l'Université de Montréal, son baccalauréat ès art, sa licence ès sciences, son doctorat en pédagogie. En outre, M. Audet est surintendant de la culture populaire au ministère du bien-être social et de la Jeunesse de la province de Québec, professeur agrégé à l'Ecole de pédagogie et d'orientation de Laval (chargé du cours sur le système scoaire de la province de Québec et de méthodologie de l'enseignement des sciences naturelles).

M. Audet est sous-directeur général des Cercles des Jeunes Naturalistes, directeur de la chronique de Jeunes naturalistes dans l'action Catholique depuis le 3 mars 1932, ex-président de la Société zoologique de Québec, membre de la Société des écrivains canadiens.

M. Audet est l'auteur de nombreux volumes et tracts dont "Le Frère Marie Victorin, ses idées pédagogiques", "Ou mène le cours primaire de la province de Québec", "Le Centenaire du système scolaire du Québec", "La paroisse et l'éducation", "La chanson du bonheur", "Le chant de la forêt", "Le sytème scolaire du Québec (4 volumes)", et plusieurs ouvrages sur les Cercles des Jeunes Naturalistes.

M. Audet a intitulé sa causerie, "La chanson au foyer". Tous les parents sont cordialement invités à venir entendre ce conférencier de marque. Des volumes sur l'éducation seront en vente à la porte de la salle.

Partie de cartes à Saint-Félicien

St-Félicien (DNC) — Dimanche soir dernier, une intéressante partie de cartes avait lieu dans la salle du Couvent du Bon-Conseil de St-Félicien. Cette partie de cartes était sous les auspices des Dames de l'U.C.C. de l'endroit, qui en avaient assumé les préparatifs.

Environ 200 personnes prenaient part à cette partie de cartes, et l'on s'amusa ferme pendant toute la soirée. Il y eut à cette occasion jeux de cartes, musique, chant, bingo et de nombreux prix furent distribués aux gagnants, en plus des prix de présence que l'on accorda aux invités.

63 permis de construction à Saint-Félicien

ST-FELICIEN (DNC)

Un standard intéressant s'est maintenu dans la ville de St-Félicien au cours de la dernière saison estivale, dans le domaine de la construction. En effet d'après le rapport émis par les autorités concernés, 63 permis de construction ont été accordé à partir du 1er avril 1955, jusqu'au 31 novembre de la même année, formant un montant global de $627,950. dollars.

Ceci comprend évidemment les constructions neuves, ainsi que les annexes et les réparations.

Comment agit le scoutisme

Des enfants nécessiteux par tout le Canada recevront des cadeaux des ateliers scouts de réparation aux jouets que l'on trouve encore dans plusieurs centres canadiens cette année. En plus d'aider les enfants dans le besoin de Toronto même, par exemple, les scouts routiers de Toronto envoient des jouets aux enfants indiens et aux autres enfants des postes éloignés du nord canadien; les 589 poupées, ravivées et habillées par les Dames auxiliaires de l'Association scoute de Toronto, seront incluses.

Quand, récemment, les scouts de Grenville, P.Q., se sont trouvés sans chefs, la troupe de Hawkesbury, Ont. les accueillit, mettant toutes facilités à leurs disposition, y compris la direction. Un peu plus tard les scouts de Hawkesbury perdirent leur salle scoute et tout leur outillage dans un incendie. La semaine dernière, les scouts de Lachute, P.Q. ramassèrent sept tonnes de papier de rebut et en remirent les recettes aux scouts de Hawkesbury pour aider ceux-ci à recouvrer les pertes subies par le feu.

Les scouts de Lindsay, Ont. annoncent que le 7 janvier ils collectionneront tous les arbres de Noël usagés dans la ville et bâtiront, sur un site approprié, un gigantesque feu de la "Douzième nuit" sous la surveillance du Service des incendies.

Au cours d'une excursion, des scouts de la troupe Notre-Dame d'Edmunston, N.B. ont découvert en feu un poteau pour fils électriques et en ont éteint les flammes; Mlle Rolande Couturier, depuis 10 ans cheftaine de la 2e meute de louveteaux de Notre-Dame d'Edmunston, reçut la médaille de long service des mains de Fred J. Finlaoy, commissaire exécutif en chef; les compagnons de Mlle Couturier lui offrirent un manteau pour leur de camp.

Un incendie au village Bellevue

St-Félicien (DNC) — Les pompiers de la ville de St-Félicien durent se rendre mardi soir dernier vers 10h. p.m. sur les lieux de l'incendie qui ravageait totalement le garage de M. Oswald Vereault situé au village Bellevue.

Bien que les sapeurs ne purent enrayer la marche progressive de l'élément destructeur, ils accomplirent cependant un travail remarquable en ce qui concerne la protection des bâtisses environnantes.

On nous fait remarquer en effet quelques-unes d'entre elles ne se trouvaient pas plus qu'à une dizaine de pieds du lieu de l'incendie. Heureusement toutefois qu'aucun vent violent ne soufflait sur la ville à ce moment.

Le message pontifical

MILAN (PA) — Le Corriere d'Informazione de Milan croit que le Souverain Pontife touchera un mot, dans son message de Noël, le 24 décembre, de l'apparition du Christ qu'il a eue l'année précédente durant le même mois alors qu'il était grièvement malade. L'Osservatore Romano a confirmé la véracité de cette apparition la semaine dernière.

Messieurs les curés,

UN OUVRAGE POUR VOUS

L'ENQUÊTE PRÉNUPTIALE

par M. L'abbé P.-E. Giroux, D.D.C.

L'auteur de cet ouvrage s'est fixé comme but "de faciliter au prêtre l'exercice de son ministère et de lui être utile dans l'enquête prénuptiale, telle que prescrite par le Saint-Siège et le mandement collectif des évêques du Québec et d'Ottawa". L'ouvrage est divisé en trois parties. L'auteur aborde d'abord la question de la tenue et de la conservation des régistres, et de tous documents officiels, avec de nombreuses indications pratiques. Ensuite il traite de l'enquête prénuptiale elle-même : obligation, temps, lieu, procédure, etc. Enfin, il rappelle les dispositions du droit canonique relatives aux empêchements de mariage, au consentement des conjoints et à la forme canonique. C'était faire oeuvre fort utile, puisque se trouve réunie en un même volume une doctrine déjà existante mais éparse et difficile à trouver.

Un ouvrage de 200 pages
Relié et titré or

$3.00

(remise habituelle au clergé)

AUX ÉDITIONS FIDES
25 est, rue Saint-Jacques, Montréal



COGNAC
COURVOISIER
The Brandy of Napoleon
fait honneur à qui l'offre, plaisir à qui le boit



"C'EST MON ANNIVERSAIRE", dit Léodor

...et c'est une occasion de réjouissance pour tous ceux qui vont "PRENDRE UNE GOLDEN"

Il y a un an cette semaine, Léodor, le sympathique lion, présentait au public la bière Golden de Molson.

Les événements ont prouvé que cette bière correspondait exactement à ce qu'attendaient des milliers de Canadiens. Bière moderne par excellence, la Golden Ale est le fruit de 169 ans d'expérience dans l'art du brassage. Elle est plus légère, plus moelleuse, un peu plus "piquante", mais toujours vigoureuse.

MEILLEURS VOEUX!

Si VOUS aimez une bière plus légère, plus moelleuse, la bière Golden de Molson sera la compagne attitrée de toutes vos réjouissances. Suivez Léodor! Recherchez la fameuse étiquette bleue et or à l'effigie du sympathique lion.

MOLSON'S GOLDEN ALE

MOLSON'S BRASSEURS DEPUIS 1786

BIÈRE GOLDEN
PLUS LÉGÈRE, PLUS MOELLEUSE ET UN PEU PLUS PIQUANTE

Votre Horoscope

Pour consulter votre horoscope lisez le paragraphe qui figure au-dessous du mois dans lequel tombe votre anniversaire de naissance. Si vous êtes né, disons le 1er juillet, alors consultez le paragraphe au-dessous des dates 22 juin au 23 juillet. En même temps vous apprenez sous quel signe du zodiaque vous êtes né. Dans le cas du 1er juillet, c'est le Cancer. Inutile de dire que l'horoscope n'est considéré ici que comme jeu inoffensif dont les indications n'ont pas une valeur de certitude.

Mercredi, le 21 décembre 1955

DU 21 MARS AU 20 AVRIL — (BELIER) — Ne rejetez pas les chances de faire valoir vos capacités. Ne vous mésestimez pas. Cette journée marquera le début d'une ère de prospérité. Vous semblerez difficile à comprendre.

DU 21 AVRIL AU 20 MAI — (TAUREAU) — Réfléchissez bien avant de parler. Votre attitude semble parfois contredire vos déclarations. Concentrez-vous sur vos projets jusqu'à leur entière réalisation. Bonne journée.

DU 21 MAI AU 21 JUIN — (GEMEAUX) — C'est votre journée de "sécurité". Sécurité pour l'avenir, et aussi pour le présent. Revisez votre programme journalier. Faites votre examen de conscience "familial". Rayons favorables.

DU 22 JUIN AU 23 JUILLET — (CANCER) — Votre journée sera bien remplie si vous faites preuve de tact, de patience et de bonté. Profitez des suggestions que l'on vous fait. Ne déviez pas du droit chemin. Surveillez votre santé.

DU 24 JUILLET AU 22 AOUT — (LION) — Vous serez placé dans des circonstances exceptionnelles et aurez à envisager de nombreux imprévus d'ici deux semaines. Surveillez vos réactions et conduisez-vous en adulte et non en enfant.

DU 23 AOUT AU 23 SEPTEMBRE — (VIERGE) — Il est parfois difficile de se figurer dans quelle mesure nos défauts sont insupportables Considérez ce point de vue pour sortir de votre égoisme et prêtez main-forte à ceux qui ont besoin de vous.

DU 24 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE — (BALANCE) — Remettre à demain est synonyme de paresse souvent. Soyez plus énergique et suivez votre programme sans ajournement. Faites d'abord le plus important, le reste ensuite.

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE — (SCORPION) — Mêmes recommandations que pour ceux qui sont nés sous le signe de la balance. Commencez votre journée sur un ton tempo, accordez vous le repos nécessaire, mais allez au bout de votre programme.

DU 23 NOVEMBRE AU 22 DECEMBRE — (SAGITTAIRE) — Payez de l'attention aux petites choses sinon vous manquerez les grandes. Gardez votre humeur au beau fixe autant que possible. Les rayons planétaires vous sont favorables.

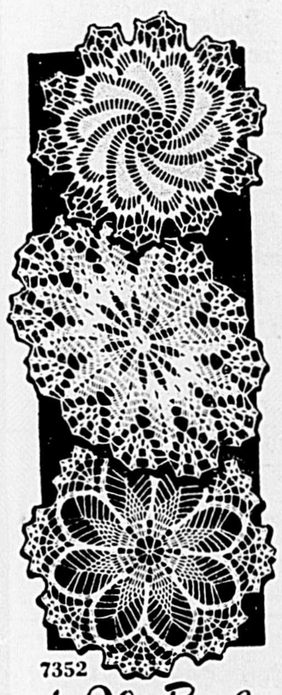
DU 23 DECEMBRE AU 21 JANVIER — (CAPRICORNE) — Recevoir dans la mesure ou l'on donne? Il ne faut pas compter la-dessus et donner quand même. Subordonnez les intérêts matériels aux intérêts spirituels. Heureuse période.

DU 22 JANVIER AU 20 FEVRIER — (VERSEAU) — Faites des plans ayant d'agir et suivez les scrupuleusement. Intéressez-vous aux problèmes de l'heure et améliorez vous avec le progrès. Votre caractère vous causera des difficultés.

DU 21 FEVRIER AU 20 MARS — (POISSONS) — N'attendez pas trop des autres. Vous serez heureux si *vous donnez de vous-même, de vos* talents et de votre temps. Accordez votre collaboration sans réserve.

SI VOUS ETES NES UN 21 DECEMBRE: Vous avez un caractère indépendant et responsable, qui vous désigne pour un poste d'autorité et de confiance. Ne soyez pas intolérant mais affable. L'heureuse influence de Jupiter vous porte à l'optimisme et à la spiritualité. Plusieurs princes de l'église ont vu le jour un 21 décembre. Vos activités extérieures sont particulièrement favorisées.

TRIO



7352

by Alice Brooks

Trois jolis centres que vous pourrez crochetez en un rien de temps et qui se présenteront très bien comme présent à Noël.

Patron 7352; grandeurs 2, mesurent 8 pouces et 1 en oval mesure 7 x 9½ pouces.

Si vous désirez recevoir ce patron vous n'avez qu'à faire parvenir la somme de VINGT-CINQ SOUS (25c) en argent, avec votre nom, votre adresse, le numéro du patron à: LE PROGRES DU SAGUENAY, 316 ave. Labrecque, Chicoutimi.

Campagne sans résultat

MONTREAL (PC) — La campagne de boycottage des transports en commun, organisée vendredi par les centrales syndicales de Montréal, n'ont pas produit de résultats apparents.

La presse montréalaise s'accorde la journée d'hier n'a été marquée à constater, samedi matin, que d'aucune diminution notable du nombre de voyageurs et d'aucun incident particuler.

Par contre les représentants des syndicats considèrent que leur campagne a été couronnée de succès. "Tout s'est déroulé comme nous le désirions. Nous n'aurions voulu que des actes de violence fussent posés. Ceux qui considèrent que le boycottage a été un fiasco sont des idiots."

"Il y a lieu, a-t-il déclaré, de se réjouir que la journée se soit déroulée dans le calme.

De son côté, le maire Jean Drapeau se félicite du calme.

"C'est une démonstration du bon sens et de la pondération dont notre population ne s'est jamais en réalité départie et dont elle continuera à faire preuve, j'en suis certain, dans l'avenir."

— UN CRI DANS LA NUIT

Un cri plaintif d'enfant retentit, pendant que des parents anxieux recueillent ces mots sur les lèvres du médecin appelé d'urgence : diagnostic, tuberculose, méningite. Il y a dix ans c'était la mort presque certaine pour l'enfant, mais aujourd'hui celui-ci survivra.

Les progrès de la science médicale en sont rendus à ce point. Nous pourrions même vaincre complètement la tuberculose si tout le monde apportait son concours à la lutte.

ACHETONS DES TIMBRES DE NOEL



L'EAU

révèle la vérité au sujet du whisky

Faites subir l'épreuve de l'eau au Seagram "83".
L'eau, claire ou gazeuse,
fait ressortir la saveur naturelle et
le bouquet du whisky.

Seagram's "83"

Whisky Canadien

Servez Seagram *en toute confiance*

Recettes du jour

La Tourtière, ce mets caractéristique du réveillon de nos familles canadiennes-françaises, devient de plus en plus populaire à travers le pays. Elle peut être servie chaude ou froide, avec des cornichons, des betteraves marinées ou de la Sauce Chili. Pour un buffet, les tourtières constituent un mets principal délicieux — surtout lorsque vous les accompagnez d'une salade composée de crevettes, de mandarines, de laitue et de crème sûre. Et voici un bon conseil — surveillez attentivement votre four car nous avons recommandé un four très chaud pour la cuisson, afin d'éviter que la pâte soit humectée par le remplissage.

TOURTIERES

1 lb de porc frais haché
1 petit oignon, finement haché
½ c. à thé de sel
½ c. à thé de sarriette
¼ c. à thé de poivre
¼ c. à thé de clous moulus
1 tasse d'eau chaude
2 tasses de chapelure de pain blanc enrichi

assez de pâte pour 2 croûtes de tartes de 9 pouces
1 c. à thé de lait

Mettre dans une casserole le porc frais haché, l'oignon haché, le sel, la sarriette, le poivre, les clous moulus et l'eau chaude. Amener à l'ébullition. Couvrir et mijoter doucement sur feu moyen pendant 20 minutes. Ajouter la chapelure de pain et cuire un autre 10 minutes. Assaisonner un peu plus, si désiré, et refroidir. Chauffer le four à 500°F. (très chaud). Recouvrir de pâte le fond d'une assiette à tarte de 9 pouces. Remplir du mélange refroidi. Recouvrir de pâte pour former la croûte du dessus et piquer avec une fourchette pour permettre à la vapeur de sortir. Frotter la croûte de dessus avec 1 c. à thé de lait. Cuire au four pré-chauffé, de 20 à 25 minutes. Se sert chaude ou froide avec des betteraves marinées ou des cornichons.

SPLENDEUR DU TEMPS DES FETES

Voici pour un dessert une intéressante variation qui s'inspire de l'esprit de Noël. Aussi délicate qu'un flocon de neige, la décoration de ce gâteau or et argent laisse la même impression de fraîcheur charmante que les ornements brillants du sapin. A l'heure du thé, ce gâteau fera le sujet des conversations, que vous le serviez à vos invités durant la saison des Fêtes ou aux membres de votre famille en tout temps de l'année.

Voici quelques règles toutes simples qui vous permettront de toujours servir des gâteaux légers. Pour mélanger la pâte à gateau et la battre à la perfection, employez toujours des bols profonds et des cuillers de bois; ces deux opérations sont presque aussi essentielles que l'emploi d'une poudre à pâte de qualité. Les dimensions appropriées du moule à cuisson — dimensions indiquées dans la recette — sont indispensables pour une cuisson parfaite et un gâteau à texture légère et bien levé. Le moule doit toujours se mesurer par ses dimensions **au sommet** et non par le fond. Un thermomètre à four-neau est nécessaire dans un four dépourvu de contrôle automatique — et il est fort pratique dans un four muni d'un tel contrôle pour bien s'assurer de la température du four. Il est aussi très important de pré-chauffer le four à la température de cuisson mentionnée dans la recette, avant d'y placer le gâteau. Une degré de chaleur approprié aidera à obtenir un gâteau à texture fine et uniforme. Après avoir retiré le gâteau du four, laissez-le refroidir dans le moule à cuisson pendant trois à cinq minutes, avant de le renverser sur une grille. Lorsqu'il est parfaitement refroidi, procédez alors au glaçage.

GATEAU OR ET ARGENT

⅓ tasse de beurre
⅔ tasse de sucre granulé
1 c. à table de zeste d'orange râpé
1 oeuf entier
2 jaunes d'oeufs
1½ tasse de farine à pâtisserie, tamisée
2¼ c. à thé de poudre à pâte
¼ c. à thé de sel
½ tasse de jus d'orange

Graisser un moule à tuyau de 9 pouces. Chauffer le four à 375°F. (modéré). Mettre le beurre en crème. Ajouter graduellement ⅓ tasse du sucre et battre jusqu'à l'obtention d'un mélange léger et crémeux. Ajouter zeste d'orange râpé. Battre ensemble l'oeuf entier et les jaunes d'oeufs jusqu'à consistance épaisse. Ajouter le ⅓ tasse de sucre qui reste et bien battre. Ajouter au mélange en crème et bien brasser. Tamiser ensemble la farine à pâtisserie, la poudre à pâte et le sel. Ajouter au mélange des oeufs en alternant avec le jus d'orange, brassant bien après chaque addition. Verser la pâte par cuillerées dans le moule graissé. Cuire au four pré-chauffé, 40 minutes. Laisser reposer 5 minutes avant de démouler sur une grille à gâteau. Laisser refroidir.

GLACE ARGENT

2 blancs d'oeufs
1½ tasse de sucre granulé
1 c. à table de sirop de maïs
4 c. à table de jus de citron
1 c. à thé de poudre à pâte
½ c. à thé de vanille

1 c. à table de dragées argent

Mettre dans le haut d'un bain-marie les blancs d'oeufs, le sucre granulé, le sirop de maïs, le jus de citron et la poudre à pâte. Battre au batteur au-dessus de l'eau bouillante jusqu'à consistance assez ferme pour former des monticules. (6 à 7 minutes). Incorporer la vanille en battant. Etendre la glace avec soin sur le gâteau refroidi. Décorer avec les dragées argentées.

L'un des attraits de la saison des Fêtes est l'esprit de cordialité qui l'anime. C'est un temps de joyeuses réunions et une période pendant laquelle on doit s'attendre à des visites impromptu. Une façon simple et agréable de souhaiter la bienvenue à vos visiteurs consiste à orner votre porte d'une branche de sapin égayée de clochettes, de décorations diverses, et d'un noeud de ruban rouge vif. Il est tout aussi facile d'apprêter des goûters qui s'inspirent de l'esprit de Noël. Voici une friandise — confectionnée de pâte à petits pains légère et d'atocas. — qui fait revivre l'atmosphère des Noëls d'antan. Vos invités vanteront sûrement vos qualités d'hôtesse lorsque vous leur servirez ces savoureux Eventails aux Atocas accompagnés de verres de punch, ou de bonnes tasses de thé ou de café. Servez-les chauds ou froids — à l'occasion des Fêtes ou en toute autre saison où les atocas et les pommes sont abondants sur le marché.

EVENTAILS AUX ATOCAS

½ tasse de sucre granulé
1¼ c. à thé de sel
6 c. à table de beurre
⅔ tasse de lait, chaud
½ tasse d'eau tiède
2 c. à thé de sucre granulé
2 enveloppes de levure sèche active
4 tasses de farine tout usage, tamisée
2 tasses d'atocas crus, grossièrement hachés
2 pommes pelées, coeurs enlevés, grossièrement râpées
½ tasse de sucre granulé
2 c. à thé de cannelle

Beurre fondu

Mélanger dans un grand bol ½ tasse de sucre granulé, le sel et le beurre. Ajouter le lait chaud et brasser pour dissoudre le sucre et le sel. Laisser tiédir. Dans l'intervalle, dans ½ tasse d'eau tiède, dissoudre complètement 2 c. à thé de sucre granulé. Saupoudrer la levure sur le dessus de l'eau. Laisser reposer 10 minutes. Bien brasser. Ajouter la levure bien brassée au mélange tiédi et bien mélanger. Incorporer la moitié de la farine tamisée et brasser jusqu'à l'obtention d'un mélange lisse. Ajouter le reste de la farine tamisée et lorsque la pâte est assez ferme pour être facile à manier, la retourner sur une planche enfarinée. Pétrir jusqu'à ce que la pâte soit de consistance lisse et élastique, environ 8 minutes. Mettre la pâte dans un bol graissé, et la frotter de beurre fondu. Recouvrir d'une serviette propre et laisser lever dans un endroit chaud, sans courant d'air, pendant environ 1½ heure ou jusqu'au double du volume. Pendant ce temps, préparer le remplissage, en mélangeant légèrement les atocas crus hachés, les pommes râpées, le sucre et la cannelle. Lorsque la pâte a doublé de volume, la dégonfler et ramener les côtés vers le centre. Retourner la pâte sur une planche enfarinée et pétrir pendant environ 3 minutes. Diviser la pâte en 4 parties égales et pétrir chaque partie en une boule. Recouvrir d'une serviette propre et laisser reposer 10 minutes. Rouler chaque portion de pâte en un rectangle de 10 pouces de longueur et de 6 pouces de largeur. Frotter de beurre fondu. Verser par cuillerées ¼ du remplissage aux atocas et pommes sur le centre de chaque rectangle, dans le sens de la longueur. Ramener ensemble les bords de chaque rectangle, dans le sens de la longueur, et presser fortement. Retourner le rouleau afin que le côté pressé soit sur la planche. Couper chaque rouleau en 3 morceaux égaux, à l'aide d'un couteau bien tranchant. Mettre les morceaux sur une plaque à biscuits graissée. A l'aide de ciseaux entailler chaque morceau à 3 endroits du côté rempli, et presque d'un travers à l'autre. Etendre comme un éventail. Frotter de nouveau de beurre fondu. Recouvrir d'une serviette propre et laisser lever dans un endroit chaud, sans courant d'air, pendant 20 minutes ou jusqu'au double du volume. Dans l'intervalle, chauffer le four à 375°F. (modéré). Lorsque la pâte a levé, cuire au four pré-chauffé, de 15 à 20 minutes. Démouler immédiatement à la sortie du four. Rendement: 12 éventails aux atocas.

Messe au Colisée

QUEBEC (PC) — De nouveau cette année on célébrera la messe de minuit, à Noel, dans le Colisée de Québec. Mgr Adrien Falardeau, aumônier national de l'Action catholique, chantera la grand'messe tandis que 25 prêtres distribueront la communion. Plus de 6,000 personnes avaient assisté à la messe de minuit, à Noël, dans le Colisée.

Actrice décédée

PARIS (PA) — L'actrice française Marguerite Deval est décédée hier. Née il y a 87 ans, elle avait fait ses débuts à l'âge de 17 ans et n'avait abandonné sa carrière qu'en 1951. Elle avait joué dans plusieurs comédies aux côtés d'Yvonne Printemps et de Pierre Fresnay.



SI VOTRE LISTE de cadeaux n'est pas terminée et que vous avez encore une femme à qui vous devez faires des étrennes, voici une suggestion qui pourra peut-être vous être utile. Un foulard de satin, importé de France de teinte pale, pouvant être porté avec robe cocktail.

Bethléem aujourd'hui

Note de la rédaction: Si vous visitiez Bethléem aujourd'hui, vous y verriez encore plusieurs des choses que virent Joseph et Marie, il y a près de 2,000 ans, quand ils ne purent trouver place à l'auberge. Mais le renom que la venue du Christ a valu à cette ville y a apporté aussi bien des changements.

Par WILTON WYNN

BETHLEEM, Jordanie (PA) — Dans la plaine de Boaz à l'est, de petites Bédouines suivent les moissonneurs pour glaner les épis tombés.

Des hommes marchent dans les sentiers à côté d'ânes qui portent les femmes, les enfants et les bagages.

Dans le lointain, un berger joue de la flute en surveillant son troupeau.

Des scènes semblables se sont déroulées sous les yeux de la Sainte Famille, aux environs de Bethléem, le jour où naquit le Christ.

Au temps de la naissance du Christ, Bethléem était une ville de marché pour les paysans, surtout pour les Bédouins de l'Est et du Sud. Rien quant à cela n'a changé depuis.

Depuis aussi longtemps que le règne du roi David, soit 900 ans avant Jésus-Christ, on bâtit ici un caravansérail qui servait aux Bédouins et à leurs troupeaux. Ce caravansérail est probablement l'auberge où Joseph et Marie n'ont pu trouver à se loger. Il est aujourd'hui disparu, mais le même genre de Bédouins viennent toujours à Jérusalem.

La population stable de Bethléem s'élève à quelque 10,000 âmes. La grande majorité en est chrétienne. Il n'y a qu'un minaret musulman contre une forêt de clochers.

Le peuple vit dans des maisons de pierre dont plusieurs remontent à l'époque des Croisades et les rues sont si étroites qu'une auto y peut circuler à peine.

A la naissance du Christ, le peuple de Bethléem vivait surtout de l'élevage du mouton et de la culture des olives. La plupart des habitants d'aujourd'hui mènent le même genre de vie. C'est près d'ici que Ruth la Moabite s'endormit aux côtés de Booz, après avoir passé la journée à glaner, comme le font encore les Bédouines d'aujourd'hui.

De nombreux habitants de Bethléem possèdent des troupeaux de moutons ou de chèvres en plus de la terre qu'ils cultivent. Les bergers d'aujourd'hui conduisent leurs troupeaux aux mêmes collines où les anges annoncèrent la venue du Divin Enfant. Parfois, avec leurs troupeaux, ils parcourent une distance de 25 milles en une journée.

Mais depuis 1948, il y a un élément nouveau à Bethléem, les réfugiés arabes qui ont dû s'enfuir de l'Etat d'Israël. Chassés par la guerre de la terre ancestrale, ils vivent ici sous la tente, dans des masures ou des grottes. Plus d'un enfant est né ici dans des conditions rappelant celles de la naissance de Jésus — dans une caverne que des animaux partagent avec des humains.

POUR NOEL



Comme cadeau de Noël pour votre fillette, confectionnez une garderobe complète pour sa poupée préférée.

Patron 4526; poupées grandeurs, 14, 16, 18, 20, 22 pouces.

Si vous désirez recevoir ce patron vous n'avez qu'à faire parvenir la somme de TRENTE-CINQ SOUS (35c) en argent, avec votre nom, votre adresse, le no du patron et la grandeur requise à: LE PROGRES DU SAGUENAY, 314 ave. Labrecque, Chicoutimi.

Un beau cadeau de Noël pour

Maugerville, N.-B. (PC) — Le cadeau de Noël de Peter Pelkman lui fait encore un peu mal quand il marche, mais cela vaut encore mieux que de passer les fêtes dans une chaise roulante.

Cet ancien combattant nollandais, qui n'a que 27 ans, a été atteint de névrite multiple il y a six mois. Il crut alors que s'écroulait irrémédiablement le rêve qu'il avait fait avec sa femme Bonny, 23 ans, de se rebâtir une existence au Canada.

Mais ils n'avaient pas prévu la chaude solidarité qui leur a permis de surmonter cette terrible épreuve et qui leur fait encore monter les larmes aux yeux quand ils en parlent. Les voisins se mirent en quatre pour les aider. Le quotidien de la capitale provinciale, The Cleaner, lança une souscription qui rapporta $1,400, grâce à quoi les Pelkman purent manger, payer les soins médicaux et la puissante vitamine B-12 qui a arrêté la névrite.

Maintenaont, Peter marche de nouveau. Ses "ambes de Noël" lui arrachent bien quelques grimaces de douleur quand il s'appuient trop fort sur elles, mais il a repris espoir et voit se rapprocher le jour où il pourra revenir à son travail de mécanicien et devenir propriétaire de la vieille maison rustique qu'il habite à 10 milles de Fredericton.



Le chauffeur PRUDENT *boit du* THÉ.

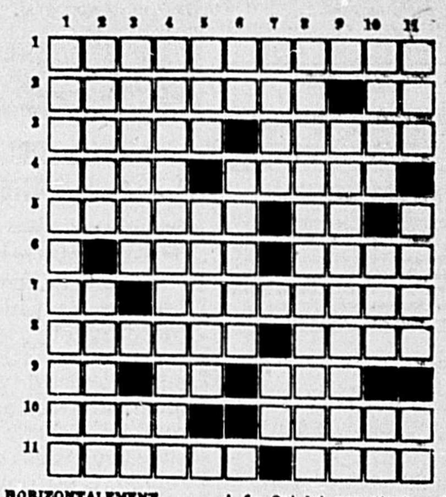
Dons de $6,500,000

WASHINGTON (PA) — La Fondation Ford a fait don de $6,500,000 à la télévision éducationnelle des Etats-Unis. Le Centre de radio et de télévision éducationnelle de Ann Harbor, Michigan, à lui seul a reçu deux dons, l'un de $6,263,340 et l'autre de $90,500, tandis que le Conseil conjoint de la télévision éducationnelle, de Washington, a reçu $140,000.

La télévision russe

LONDRES (Reuters) — Radio-Moscou a annoncé samedi que l'Union soviétique se dispose à donner un gigantesque essor à son réseau de télévision et se propose d'aménager d'ici quelques années 40 émetteurs. Elle compte fabriquer en 1956 "environ un million" de téléviseurs.

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

1 — Ivresses.
2 — Silex propre à faire des meules — Marque l'alternative.
3 — Supplies — Fruit du chêne.
4 — Volcan d'Italie — Anciens souverains slaves.
5 — Vieille femme revêche — A toi.
6 — Qui lui appartient — Un oiseau échassier.
7 — A moi .. Noël.
8 — Même d'un lieu dans un autre — Dans "maisons".
9 — Abréviation de "numéro" — La note "de", anciennement — Se servit de.
11 — Grande voie de communication
10 — Otas la vie — Tous, en latin. (fig.) — Manière d'être.

VERTICALEMENT

1 — Obstacle retardant la marche d'une affaire.
2 — Disposition constante à faire le bien — Sentiment d'affection, attachement, passion.
3 — Destructions — Se suivent dans "Meat".
4 — De la nature de l'huile (fém.).
5 — Dans "glisse" — Rien.
6 — Et ne pas — Essaye.
7 — Unités de travail — Deux voyelles.
8 — Théorie philosophique fondée sur la relativité de la connaissance.
9 — Celui qui étudie l'Arabe.
10 — Dans éosine — Oui, en latin — Deux voyelles.
11 — Un des points cardinaux — Tentes — A, (préposition) en anglais.

Solution du problème d'hier

T	R	I	B	U	T	A	I	R	E	S		
R	I	V	E	R	A	I	N	■	O	I		
A	T	O	M	E	■	R	U	I	N	E		
U	■	I	O	D	E	E	S	■	■	N		
M	E	R	L	I	N	■	I	M	A	N		
A	M	E	■	N	O	C	T	U	L	E		
T	O	■	R	E	S	■	E	T	L	■		
I	T	E	■	E	T	I	S	I	E	■		
S	I	R	■	S	O	N	■	L	E	O		
M	O	I	S	■	S	S	■	E	S	T		
E	N	N	U	Y	E	U	S	E	■	E		



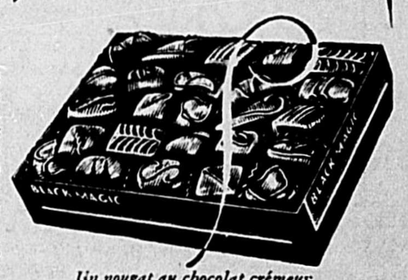
LA FIN DE L'HISTOIRE

IL Y A DEUX raisons pour lesquelles les Chocolats Black Magic valent la peine d'être mentionnés dans une lettre. D'abord, leurs centres vraiment *délicieux*. Ensuite, parce que vous ne trouverez pas de *meilleurs* chocolats que les Black Magic, quel que soit le prix que vous y mettiez. Tout cela, parce que Rowntrees a mis toute la valeur dans les chocolats eux-mêmes, les emballant d'une manière simple mais élégante, dans d'attrayantes boîtes noires.

LES MEILLEURS CHOCOLATS QUE L'ON PUISSE SE PROCURER—$1.60 LA LIVRE

BLACK MAGIC

par ROWNTREES



Un nougat au chocolat crémeux recouvert d'une couche de noix croquantes, voilà Truffle et Nougat! Ce n'est qu'un des douze centres exquis des Chocolats Black Magic.

★ CHAQUE PERSONNE inscrite sur votre liste de Noël espère recevoir des ROWNTREES dans une BOÎTE FANTAISIE SPÉCIALE pour NOËL!

Ce nouveau choix de luxe pour les fêtes contient *tous* vos chocolats Rowntrees préférés—un assortiment de Dairy Box et de Black Magic

Demandez à votre marchand les Boîtes Fantaisie de Noël Rowntrees, présentées en 4 formats pour cadeaux

Pour un résultat sûr servez-vous des annonces classées

TARIFS DES PETITES ANNONCES

LE PROGRÈS

Minimum par insertion (15 mots) 0.50 pour tout mot additionnel: 04c.

Avis de décès, de funérailles (de messes de naissance, de service anniversaire, de remerciement, etc., $1.00 par insertion selon la formule ordinaire.

Le texte des petites annonces classées doit parvenir à nos bureaux au plus tard à 4h.30 la veille de la publicité.

HOMMES DEMANDÉS

SERVICE CIVIL DU CANADA
à Montréal, P. Q.

ANALYSTE DU TEMPS (TIMESTUDYMAN) ET CONTROLEUR DES FRAIS POUR LES SERVICES POSTAUX
$4,170. — $4,920.

Concours accessible aux hommes compétents qui résident dans la province de Québec.

Une connaissance du français et de l'anglais, suffisante pour remplir les fonctions de l'emploi, est requise.

Les formules de demande d'emploi, qui s'obtiennent au bureau de poste, à l'agence du Service national de placement ou à la Commission du service civil, doivent parvenir à la Commission du service Civil, suite 800, 685, rue Cathcart, Montréal, au plus tard le 23 décembre 1955.

Mentionner le numéro 55-M1000 pour ce concours.

A LOUER

VRES GRANDE CHAMBRE située au numéro 617, rue Racine est, Chicoutimi. Pour toute information, téléphoner à: 4-3337.

VOYAGEURS DEMANDÉS

VOYAGEURS DEMANDÉS pour vendre nos calendriers dans la ville de Chicoutimi et le Lac St-Jean. Belle commission. Devra fournir références. Ecrire à Ratté & Frère, Manufacturiers de calendriers, 370 rue St-Anselme, Québec.

Hockey...

(suite à la 7e page)

LIGUE SAGUENAY-QUEBEC

Frontenac	18	13	1	4	30
National	20	9	8	3	21
Victoria	17	8	8	1	17
Arvida	15	7	6	2	16
Marquis	19	6	9	4	16
Saguenéens	18	6	11	1	13
Alma	17	5	11	1	11

Miroir des Sports...

(suite de la 8e page)

en plus comme un avant adroit auquel Dick Irvin sera bien obligé d'accorder sa confiance un jour prochain.

Si le club Canadien s'annonce comme un sérieux candidat au fanion, New-York, Détroit et Chicago qui auront des adversaires à "leur portée" au cours de prochains matches ne sont pas prêts d'être "déboulonnés" de leur piédestal.

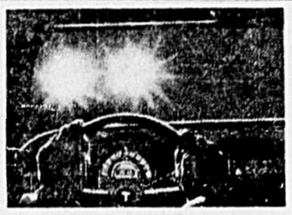
Jimmy Moore...

(suite de la 7e page)

et sont maintenant égaux en troisième place avec un total de 31 points chacun. Dubé, en cinquième place la semaine dernière, a recueilli cinq assists. Il a maintenant 10 buts et 21 assists à son actif. Kachur, en quatrième place la semaine dernière, a ajouté deux buts et deux assists à son total.

Smrke, qui fut blessé dans une bataille avec Kachur, a compté 13 buts et fourni 17 assists.

Parmi les autres meilleurs compteurs de la ligue, on relève les noms de Dick Wray, de Shawinigan, 9-16—25; Ludger Tremblay, Québec, 10-14—24; Jean-Paul Denis, Shawinigan, 11-12—23; Gerry Glaude, Chicoutimi, 6-17—23.



Le chauffeur PRUDENT boit du THÉ

Légaré Automobile Limitée de Chicoutimi présente le dimanche soir à 8h.30, sur les ondes de CJMT le théâtre de l'air qui met en vedette plusieurs artistes de la région. C'est une réalisation d'André Jean.

Profils juniors...

(suite de la 8e page)

le-molle "J.-G. Boivin". Cette équipe a remporté le championnat l'été dernier et Alfred fut choisi sur l'équipe d'étoiles de la Ligue du Jeune commerce. Durant ses loisirs, notre futur "banquier" aime bien le cinéma, les lectures sportives et... une "brunette" aux yeux noirs... qu'il fréquente assidument depuis plusieurs mois!

Sur ce, nous tournons la page sur un autre de nos "profils juniors", un de ceux qui prend son hockey vraiment au sérieux, et j'ai nommé le sympatnique Alfred Tardif.

Les procureurs...

(Suite de la page 1)

victime aurait pu, sans avoir été étranglée, être dans un état d'inconscience qui aurait rendu possible l'hypothèse d'une suffocation due à la pénétration dans les voies respiratoires de certaines substances ou de certains liquides qui se trouvaient dans la bouche de la victime au moment où elle serait devenue inconsciente.

"Le juge du procès a erré dans son adresse aux jurés en leur posant la série de questions qui suivent, sans leur donner aucune directive quant à la portée légale des réponses positives ou négatives qui se présenteraient à l'esprit des jurés:

"Pour tirer vos conclusions, vous pouvez vous poser plusieurs questions. Demandons-nous ensemble pourquoi l'accusé est allé chez Ludger Tremblay le 12 août au matin? Y avait-il été invité? Avait-il de l'argent quand il est arrivé? Occupait-il alors une position? Depuis qu'il était sorti du pénitencier, avait-il un métier ou une occupation régulière qui lui permettrait de gagner sa vie? Avait-il gagné de l'argent dans le Témiscamingue? Etait-ce sa tante qui lui procurait de l'argent? L'attirait-elle avec de l'argent ou si l'accusé lui en demandait?

L'intimité entre la tante et le neveu était-elle de la nature que l'a décrite l'accusé? Est-il vrai qu'il avait des reproches à faire à sa tante? S'il en était ainsi, pourquoi venait-il chez-elle? Pourquoi aurait-il couché dans le hangar dans la nuit du 11 au 12 si sa tante lui a suggéré d'aller à l'hôtel et s'il avait de l'argent? Pourquoi rester dans un hangar? Se cachait-il réellement du public ou se cachait-il du mari? Y-a-t-il eu du bruit dans le logement de M. Ludger Tremblay le 12 et le 13 août, pendant la période de temps où M. et Mme Fortin étaient dans leur logement? Y a-t-il eu des bruits de lutte ou de la bousculade? Croyez-vous M. et Mme Fortin quand ils vous disent qu'en entendait parler, marcher et même le serin chanter?

"L'accusé a-t-il reçu des bienfaits de son oncle ou de sa tante? Son oncle lui a-t-il donné du travail? Quelle était la situation économique de M. et Mme Tremblay? Quels étaient leurs moyens et leur rang social? L'accusé savait-il que son oncle était un homme à l'aise?

"Le soir du 13 août, y avait-il quelqu'un chez Mme Tremblay? Vers 7h.30, 8h., est-il vrai que M. et Mme Fortin étaient absents? Y a-t-il une raison pour que les stores vénitiens et les draperies soient fermés dans les fenêtres à cette heure de l'été?

"L'accusé a-t-il frappé sa tante parce qu'elle voulait téléphoner à ses parents? Est-ce que Mme Tremblay aurait téléphoné aux parents de l'accusé pour leur raconter ce que l'accusé vous a dit à son sujet à elle et à lui-même?

"Demandez-vous également si Mme Tremblay avait réellement l'intention de partir avec son neveu; si elle avait pris des consommations qui pouvaient l'avoir induite à prendre cette décision ou si c'était pour d'autres causes? A-t-elle traité son neveu de bâtard? Ce dernier a-t-il été insulté? Il a admis qu'il avait déjà posé cette question à sa tante qui, d'après lui, aurait répondu que ça se pouvait. L'accusé dit qu'à ce moment-là, il ne s'est pas fâché.

"Se serait-il fâché à la suite d'une proposition qu'il aurait refusé? Lui a-t-il appliqué le baillon sur la bouche? Le lui a-t-il plutôt enroulé autour du cou? Des témoins vous ont dit qu'il y avait trois tours autour du cou. Etait-ce réellement pour l'empêcher de téléphoner qu'il agissait ainsi et qu'il lui attachait les mains et les pieds? Etait-ce parce qu'il était pris de panique dans un moment où il ne savait pas ce qu'il faisait?

Il n'y a pas ici de preuve de folie.

"Quand il l'a liée, les mains, les pieds et le cou, croyait-il que sa tante était juste évanouie et que quelqu'un la trouverait pour lui porter secours? Savait-il qu'elle était morte? Savait-il que personne ne la retrouverait vivante avant l'arrivée de son mari? Voulait-il être loin de Bagotville quand sa tante serait découverte? Pensait-il plutôt qu'elle pouvait revenir à la vie? Etait-elle étranglée quand il l'a quittée?

"Etait-il dans un état d'esprit tel qu'il ne lui était pas permis de réaliser que le coup donné à sa tante et que le lien posé autour du cou amènerait sa mort? Est-ce qu'il n'a pas réalisé cela, que le coup qu'il a donné n'était pas de nature à donner la mort? Il serait alors coupable d'homicide involontaire coupable.

"Quand il l'a vu inconsciente et qu'il lui a fait une blessure sur le ventre, pour la baillonner, comme il nous l'a dit, mais que par erreur, il a attaché le lien autour du cou, ou par méprise, croyait-il sincèrement que sa tante reviendrait à la vie? Etait-il indifférent à ce que la mort résulte ou non de ce qu'il avait fait? La mort a-t-elle résulté des actes qu'il a fait?

"La mort provient-elle plutôt du fait que cette femme aurait avalé du liquide ou d'autre chose qu'elle avait dans la bouche? Avait-il l'intention d'assommer sa tante, de la paralyser pour la voler? et qu'effectivement il l'ait volée, et que la mort ait résulté des blessures causées par cet assaut? Dans ce cas, ce serait le crime de meurtre.

"Le juge du procès a erré dans son adresse au jurés poursuit la déclaration, en leur soumettant parmi les questions récitées ci-dessus, celles-ci: Depuis qu'il était sorti du pénitencier, avait-il un métier ou une occupation régulière qui lui permettait de gagner sa vie? Avait-il gagné de l'argent dans le Témiscamingue? Etait-ce sa tante qui lui procurait de l'argent? L'attirait-elle avec de l'argent ou si l'accusé lui en demandait? Questions qui avaient pour effet de créer un doute illégal quant au caractère de l'accusé. L'intimité entre la tante et le neveu était-elle de la nature que l'accusé l'a décrite?, alors que la preuve de la Couronne établissait ce fait. L'accusé a-t-il reçu des bienfaits de son oncle ou de sa tante, son oncle lui a-t-il donné du travail? Quelle était sa situation économique de M. Tremblay? Quels étaient leurs moyens et leur rang social? L'accusé savait-il que son oncle était un homme à l'aise?

"Le juge a erré dans son adresse aux jurés en leur disant: "que s'il y a un doute raisonnable que la mort soit résultée des lésions corporelles infligées par l'accusé, que l'accusé serait alors coupable d'homicide involontaire coupable."

"que l'accusé qui répondait à une accusation de meurtre, était présumé connaître la conséquence de ses actes"

"que si l'accusé a étranglé sa tante et lui a enroulé un len autour du cou et l'a ligotée alors qu'elle était inerte, et s'il a réalisé qu'elle mourrait s'il l'abandonnait dans cette condition, il aurait commis le crime de meurtre" parce que la Couronne avait établi définitivement que la victime était morte avant qu'on lui ait enroulé un lien autour du cou et nécessairement avant que l'accusé ne l'abandonne.

"Le juge du procès a erré dans son adresse aux jurés en leur disant: "que le caractère de la personne tuée n'a rien à voir avec le crime commis. Celui qui tue délibérément une personne de mauvais caractère, dans le cas où la chose est vraie, commet parfois un crime plus regrettable que celui qui tue un saint parce qu'il le lance dans l'éternité et dans des conditions épouvantables".

Le juge du procès, dit à la fin, l'avis d'appel, a erré dans son adresse aux jurés en leur demandant si l'accusé était dans un état l'esprit tel que le lien posé autour du cou de la victime amènerait sa mort alors que la Couronne avait établi que la mort était survenue avant que le lien ne soit posé autour du cou. Le juge du procès a erré dans son adresse aux jurés en leur posant la série de questions récitées plus haut de telle façon que la considération du doute raisonnable relativement à chacune de ces questions était éliminé de l'esprit des jurés."

La Défense fera valoir toutes ces prétentions lors de l'audition de l'appel.

Les échevins...

(suite de la 1ère page)

dons, fit-il, que la majorité des électeurs puisse dire ce qu'elle pense du projet. Donnez la chance aux contribuables de se prononcer", dit-il encore.

Les responsabilités

L'échevin Roland Roy se leva alors en déclarant que "pour départager les responsabilités, il fallait savoir que le 12 juin dernier, la tenue d'un référendum avait été votée; que l'article 51 du Code des Cités et Villes stipule que le maire doit voir à l'application des décisions du Conseil et que ce geste n'avait pas été ordonné".

Sur ce, l'échevin Roy émit la proposition dont nos lecteurs ont pu prendre connaissance au 10ième paragraphe de cet article.

En réponse, le maire a déclaré qu'il n'avait pas décrété la tenue du référendum parce qu'il tenait à ce que la population soit bien renseignée sur le sujet.

La lettre au maire

Un peu plus tôt, l'échevin Roland Roy et le maire Gauthier avaient eu maille à partir au sujet d'une consultation légale que ce dernier disait avoir reçue, à la séance du 5 décembre dernier. On se souvient qu'à la suite de la consultation du procureur de la Cité, Me Roland Angers, sur la légalité d'un référendum populaire, S.H. le maire avait répliqué "qu'une consultation en vaut une autre" et qu'il avait reçu lui-même une opinion légale contraire à celle exprimée par Me Angers.

On se rappelle aussi que le maire n'avait pas voulu dévoiler l'identité de "cet éminent avocat" qui lui avait adressé son point de vue d'une façon personnelle et confidentielle.

"Je veux relever cet argument du maire, a dit hier soir l'échevin Roy. Voici une consultation dont il nous signale quelques extraits contenus dans une lettre personnelle et confidentielle".

"Si cette lettre n'est pas anonyme pour le maire, dit M. Roy, elle le devient pour le reste de la population. Et je maintiens que c'est un abus de confiance à l'endroit de celui qui l'a écrite que d'en faire état publiquement, attendu qu'elle était justement personnelle et confidentielle".

"Quant on en est rendu à se retrancher derrière une lettre anonyme, poursuit M. Roy, c'est être à bout d'arguments. Et je soutiens que le maire a fait preuve, dans la circonstance, de déloyauté envers la population."

Et M. Roy ajouta que cette lettre a dû être communiquée à un journaliste parce que "le journal L'Action Catholique en citait dernièrement un extrait; alors, ou le journaliste a inventé cette citation, ou le maire lui a communiquée. Si le maire lui a communiquée, pourquoi ne pas avoir dévoilé l'identité de l'auteur en séance publique ?"

"Je proteste, dit M. Roy, contre cette méthode déloyale du maire, je proteste contre le principe qui a dirigé le maire en cette circonstance et qui pourra dans l'avenir être répété, je réprouve cette méthode et je tiens à en faire mise au point".

Sur cette déclaration de l'échevin Roland Roy, le maire a répondu qu'il avait bien raison de dire "qu'en dernière analyse, le trust se retranche derrière la légalité".

"Est-ce que ce ne sont pas les contre-municipalisateurs, reprit le maire Gauthier, qui veulent se retrancher derrière une consultation juridique ? Celui qui m'a transmis un avis contraire en est un que je dois respecter. Légalité? Non, non! On vend plutôt les intérêts de la ville. On livre la ville en l'hypothéquant. Nous sommes en présence de l'iniquité la plus infâmante qui ne se soit jamais vue dans l'histoire du monde, au sein d'un conseil municipal".

Le maire fait une revue de son oeuvre

En commentant le veto qu'il apportait à la résolution majoritaire du Conseil, S.H. le maire Gauthier a dit "qu'il désirait prendre connaissance de l'opinion publique. Je n'ai jamais voulu prendre sous ma responsabilité personnelle une question aussi grave que la municipalisation qui engage les intérêts majeurs de Chicoutimi. On me taxe de dictature! A qui, je vous le demande, ai-je refusé de donner son opinion. Ici, au Conseil, j'ai eu une opposition systématique et c'est pourquoi j'appose mon veto à une décision aussi inconsidérée".

Poursuivant, le maire dit: "Je suis étonné qu'on rejette si facilement le rapport Fortin. On a dit que cette question de la municipalisation fait retarder l'avancement et le progrès de la ville. Je vais démontrer brièvement que le souci du maire Gauthier a toujours été celui de l'industrialisation et du progrès de Chicoutimi."

A ce moment, le maire dit qu'il s'est préoccupé d'être à Bagotville, dernièrement, pour faire voir le point de vue de Chicoutimi devant le COES qui présentera un mémoire à la commission Gordon et qu'il se rendit à cette réunion pour qu'on y tienne compte du port de Chicoutimi.

Il dit aussi qu'i a depuis longtemps réclamé une raffinerie de zinc à Chicoutimi et qu'il a toujours été d'opinion que le minerai du Québec soit traité sur place "afin que nos matières premières profitent à la population que la Providence a daigné favoriser".

Il ajoute qu'il s'est préocrupé de Chiioutimi quand il s'est agi d'appuyer l'établissement d'un aéroport à St-Honoré, se réservant d'étudier avant la possibilité d'établir cet aéroport àChicoutimi ou dans les proches environs.

"Je me suis toujours attaqué à des projets de millions, dit le maire Gauthier, et je suis assuré que le progrès de Chicoutimi va se continuer, même si ça déplait à ceux que ça va déranger".

Parlant d'urbanisme, le maire ajoute qu'il a fait voter un règlement de zonage séparé d'un règlement de construction. Cette mesure, a-t-il dit, épargne de l'argent à la ville et fait hâter des travaux qui seraient autrement retardés. "Depuis longtemps, j'ai réclamé une voie de ceinture sur les hauteurs de Chicoutimi, un chemin de communication entre les différents quartiers. Le plan directeur est en voie de formation. J'ai d'abord favorisé un plan topographique aérien dont un relevé a été accompli cet automne. Je préconise l'établissement de parcs publics. L'enfouissement sanitaire que nous exécutons a justement pour but de favoriser la création d'un parc de repos.

Et le maire énumère d'autres réalisations à son crédit.

La séance d'hier soir s'est terminée aux environs de minuit et demie. Dès que le sort du projet de municipalisation eut été scellé par les propositions de MM. Garant et Roy, la salle se vida presque et c'est devant une assistance très diminuée que le greffier entreprit la lecture des minutes du comité général de l'après-midi.

Mme Aline Bilodeau décédée à Roberval

Mme Aline Bilodeau, épouse du notaire Errol Lindsay, est décédée à Roberval, le 16 décembre dernier, à l'âge de 72 ans et 10 mois.

Les funérailles ont eu lieu ce matin, à 10 hres a.m. en l'église Notre-Dame, à Roberval.

LE FANTOME — par Wayne Boring



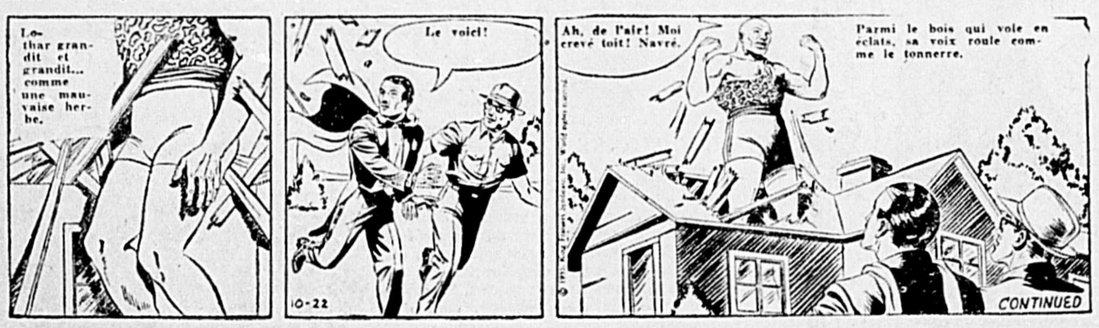
LE SURHOMME — par William Ritt et Clarence Gary



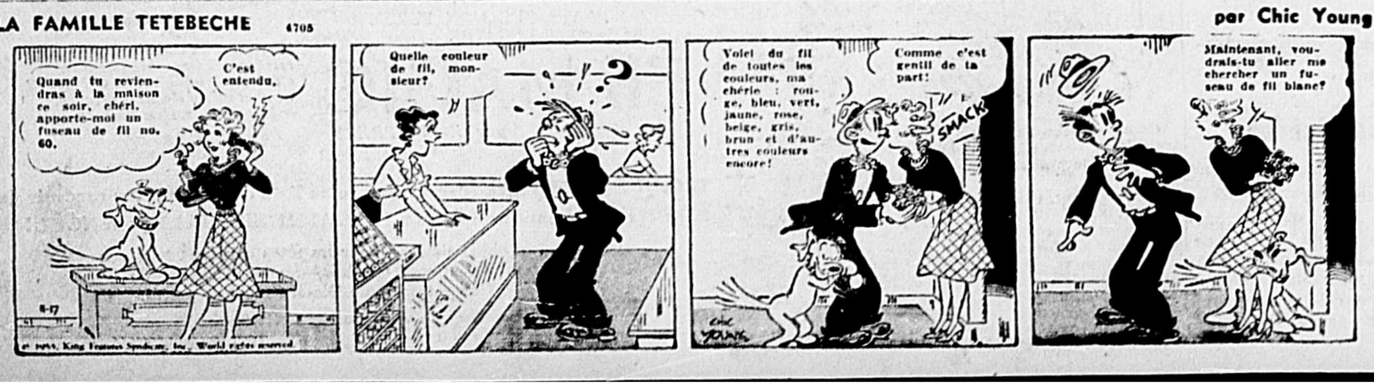
MARISE DUCLAU et sa famille — par McEvoy et Striebel



MANDRAKE, LE MAGICIEN — par Lee Falk et Ray Moire



LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young



Cartes Professionnelles

GAUTHIER & TREMBLAY, C. A.
COMPTABLES AGREES — CHARTERED ACCOUNTANTS
ANTOINE GAUTHIER, B.A., L.S.C., C.A., CHARLES TREMBLAY, L.S.S. C.A.
GASTON TREMBLAY, B.A., L.S.C. S.L.A., C.A. Syndics
54 EST, RUE RACINE Tél.: 4-7709 CHICOUTIMI P.Q. EDIFICE LAGACE

ROBERT RACINE
COMPTABLE AGREE
M.S.C., S.L.A., C.A.
46 St-Aimé (Edifice Flamand) JONQUIERE Tél.: 2-2508

Boulanger, Fortier & Rondeau, c. a.
Maurice Boulanger, B.A., C.A. — Guy Fortier, B.A., L.S.C., C. A.
Réal Rondeau, B. A., C.A. — Paul Thivierge, C.A.
Marcel Michaud, C.A., — Alexandre Lahaye, C.A.,
Raymond Kirouac, C.A.Sc. — André Gagnon, C.A.
Gérard Beaulieu, C.A.
71. RUE ST-PIERRE — QUEBEC — TEL.: 5-4955

DELISLE & LAQUERRE
J.-L. DELISLE, I.M., M.A.S.M.E., M.E.I.C., B. Sc. A. — M. L. LAQUERRE, L.S., B. Sc. A., M.E.I.C.
INGENIEURS CIVILS
Specialité: Beton armé — Charpente métalique — Aqueduc et égouts
Developpement hydro-électrique — Pont et route — Expertise en mécanique et électricité
265 Racine Est (Edifice Tremblay) Tél.: 4-4101 — Chicoutimi, P.Q.

PAUL NADEAU
ARPENTEUR-GEOMETRE — INGENIEUR FORESTIER
1008, rue Beauregard Tél.: 4-5240 Chicoutimi

LAMONTAGNE & GRAVEL
ARCHITECTES
31 ouest, rue Racine Tél.: 4-3481 (Edifice Perron) "EN HAUT DE STEINBERG" Chicoutimi

GAGNON & BERGERON
COMPTABLES AGREES
EDIFICE MURDOCK
L.-G. Gagnon, B.A., L.S.C.C., C.A. — P.-A. Bergeron, B.A., L.S.C., B I A , C A
23 Est, Racine Téléphone: 4-4369 Chicoutimi, P.Q.

Georges Vaillancourt — *Michel Corriveau*
VAILLANCOURT & CORRIVEAU
ARPENTEUR GEOM. et ING. FORESTIERS
Edifice Murdock
23 est, rue Racine
Tél.: 4-5296 Chicoutimi

Desgagné & Boileau
ARCHITECTES
582 Blvd Lamarche Tél.: 4-7711 Chicoutimi

LES ENTREPRISES D HABITATION Inc.
LEH COURTIERS D'IMMEUBLES
Prêts Hypothécaires
NEW REALTIES CORPORATION
140 RACINE EST BUREAU TEL.: 4-3105
CHICOUTIMI, P. Q.

DENTISTES

Dr Paul Riverin
CHIRURGIEN-DENTISTE
83 est, rue Racine
CHICOUTIMI
Tél.: 4-3568

Dr Victor Gladu
CHIRURGIEN-DENTISTE
En haut de Steinberg's
Edifice Perron
31 ouest, Racine Tél.: 4-8585
CHICOUTIMI

ASSURANCES

Pierre Beaulieu
Membre "Million Dollar Round Table"
ASSURANCE-VIE
Spécialités: Expertise de succession
Suite 110 — Edifice Perron
Bureau: 4-7115 Rés.: 4-6024
Representants: "Les Prévoyants du Canada"

Henri Gagnon & Fils
Enr.
ASSURANCES GENERALES
(Edifice Abel)
365 est, rue Racine Tél.: 4-4019
CHICOUTIMI

Pierre-E. Laberge
Courtier Général d'Assurances
369 est Racine
CHICOUTIMI

Gustave Claveau
ET FILS ENR.
Courtiers en Assurances Générales
Vie Accident Maladie Incendie
Automobile Responsabilités de toutes sortes
Tél. Bur.: 4-3115 — Rés.: 4-5613
23 est, Racine — Chicoutimi

IMPOT SUR LE REVENU

Ls-Joseph Tremblay
Spécialité: Impôt sur le Revenu
71 rue Rhainds
CHICOUTIMI-NORD
Téléphone: 4-6854

DESSIN

L'ATELIER DE DESSIN, ENR.
J.L. LAPOINTE, PROP
IMPRESSION DE PLANS
BOUL. LAMARCHE — RUE RACINE — BOUL. RIV. DU MOULIN
6, BON-CONSEIL CHICOUTIMI P.Q. TEL.: 5523

AVOCATS

Gagné & Cain
AVOCATS
Ch. 305 — Edifice Murdock
23 est, rue Racine
Chicoutimi Tél.: 4-3072

Jean-Charles Simard
AVOCAT
Edifice Lagacé, Chicoutimi

Edmond Savard
AVOCAT
Edifice Théberge
121 est, rue Racine
CHICOUTIMI

Jean-Paul Gravel
AVOCAT
Edifice Lagacé Chicoutimi

Me Paul Pouliot
AVOCAT
Edifice Steinberg
31 Ouest, rue Racine
Chicoutimi — Tél.: 4-8685

Tél. Rés.: 4-4361 Bur.: 4-4633
Richard Dufour
AVOCAT
Edifice Murdock, chambre 304
23 est, rue racine Chicoutimi

Jacques Dufour
Avocat
Edifice Théberge, Chambre 4
121 Racine E. Tél.: 4-4123
Chicoutimi

OPTOMETRISTES

Edifice Théberge
Maurice Monette, o.d.
OPTOMETRISTE
Examen de la vue
121 est, rue Racine Tél.: 4-4863
CHICOUTIMI

Dr Daniel Warren O.D.
OPTOMETRISTE
Examens de la vue
Verres de contact
369 Racine est
Edifice Abel
Chicoutimi Tel.: 4-4916

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'invention
Marque de Commerce
Dessins de fabrication en tous pays
MARION & MARION
Robic & Bastien
Boîte postale 356 — Station "B"
MONTREAL 15

Profils juniors saguenéens

par Germain Tremblay

Alfred Tardif est le fils de M. et Mme Willie Tardif de Chicoutimi et il est le huitième enfant d'une belle famille de neuf membres. Alfred a été "livré" à la connaissance des siens le 27 juin 1936 sur la rue Lévesque à Chicoutimi. Il est donc âgé de 19 ans, mesure 5 pieds 6 pouces et pèse 145 livres.

Alfred Tardif, c'est un petit gars rempli de talent! Excellent patineur, bon manieur de gouret, il travaille d'une façon intelligente sur la patinoire et il ne se départit jamais d'un bel esprit d'équipe, lequel le pousse constamment à sacrifier ses intérêts personnels pour assurer le succès de son club.



Alfred Tardif

Alfred avait créé toute une sensation l'an dernier avec les Saguenéens juniors alors qu'il avait amassé l'impressionnant total de 50 points à sa première saison dans un uniforme junior. Il s'agissait d'un exploit vraiment superbe pour une jeune recrue sans expérience! Alfred n'atteindra vraisemblablement pas ce total cette saison mais il n'en reste pas moins qu'il sera un atout précieux dans les mains de Raymond LaRocne, en vue de la course pour les premières positions du circuit Saguenay-Québec.

Comme la plupart des hockeyeurs chicoutimiens, Alfred s'est familiarisé avec notre sport national sur la patinoire de l'Académie Commerciale située à l'angle des rues Racine et Morin. C'est là que ce diminutif ailier droit fut remarqué par Georges Quenneville qui lui donna la chance de graduer dans la ligue junior "B" régionale. Alfred ne mit pas beaucoup de temps à prouver que les petits joueurs avaient encore leur place dans le hockey moderne!

Notre numéro 11 évolue aujourd'hui à l'aile droite d'un puissant trio complété par Marc Cantin au centre et Réal Duchesne à l'aile gauche. Alfred n'a que des éloges à faire de ses deux compagnons de ligne et il apprécie énormément les conseils que lui donne l'expérimenté Marc Cantin.

L'ami Alfred nous a confié qu'il était un peu désappointé de ne pas compter plus souvent cette saison comparativement à la saison dernière alors qu'il avait enregistré 27 francs-buts. Evidemment, cela lui fait de la peine parce que c'est un gars qui a du coeur... et il voudrait tellement faire plus que sa part pour la cause des Saguenéens juniors. Espérons que la malchance le quittera bientôt et qu'Alfred redeviendra le compteur régulier des beaux jours!

"Dis-nous Alfred si les Saguenéens juniors seront dans la première division à la fin de la saison" — Certainement Germain! Nous devrions terminer en troisième position.... avec des possibilités sur la deuxième" — "Que penses-tu de l'instructeur Raymond LaRoche?" — "Je lui trouve seulement des qualités et je compte beaucoup sur lui pour m'aider à produire plus de buts dans les prochaines parties". — "Quel gardien de buts a ton numéro Alfred?" - "Grégoire Tremblay des Citadins d'Arvida." — "Et le joueur le plus rude du circuit Alfred"— — "A mon avis, c'est le gros arrière-garde Jean-Guy Girard des Aigles d'Alma".

Durant la saison estivale, l'ailier droit" Alfred Tardif joue au champ gauche pour l'équipe de bal-

(suite à la 6ième page)

Syracuse perd sa franchise

SYRACUSE (PA) — Après être venue bien près de conserver son club, la ville de Syracuse a perdu hier sa franchise dans la ligue de baseball Internationale. La ville de Miami, Floride, succèdera à Syracuse dans ce circuit de classe triple A.

Même si une équipe d'avocats travaillait encore fébrilement hier soir à régler des détails épineux qui conserveraient la franchise à Syracuse, il était déjà évident que tout espoir était perdu. Martin D. Haske, le propriétaire des Chiefs, avait fixé à cinq heures hier après-midi la limite pour trouver des acquéreurs locaux, en l'occurance une sorte de syndicat formé de sportifs de Syracuse. Rien n'avait encore été réglé à l'heure fixée.

LA CONFIRMATION

A 5:05 p.m. Haske a envoyé un télégramme à Sydney Salomon, fils, et à Elliott Stein, de Miami, leur vendant la franchise de son club.

La vente, d'après le télégramme, est sujette à approbation par les directeurs de la ligue et à l'obtention, par Salomon, d'une entente satisfaisant avec la ville de Miami pour la location du Stadium municipal.

Ni l'approbation par les directeurs ni le contrat au sujet du stadium ne devraient causer de difficultés. Le télégramme de Haske ne faisait que confirmer une entente à laquelle il en était venu avec Salomon et Stein.

Il convient de préciser que les sportifs de Syracuse ont fait des efforts désespérés pour conserver leurs Chiefs. Lorsque Haske signifia, il y a trois mois, qu'il préférait vendre la franchise à des intérêts locaux, fût-ce à un syndicat d'amateurs, on se mit immédiatement à l'oeuvre pour recueillir les fonds nécessaires à l'acquisition de la franchise.

On redoubla d'ardeur lorsque Haske fixa une date comme limite à laquelle ces fonds devraient être recueillis. On réussit même à amasser une somme de $55,000 mais toutes les formalités pour le transfert de la franchise ne purent être complétés à temps et trois mois d'efforts louables furent perdus.

(suite à la 6ième page)

La ligue de quilles "Tech"

Une fois de plus, tous les joueurs des Ecureuils habilement dirigés par leur capitaine Julien Lafleur ont fait preuve d'une grande performance pour remporter une victoire facile par voie de blanchissage aux dépens des Ours. G. Mélançon roula des parties de 166 et 148 pour remporter les honneurs de leur plus haut simple et du plus haut total de la rencontre. H. Bellavance en pleine forme enregistra des parties de 159 et 123. J. Lafleur contribua aussi à cette victoire avec des parties de 134 et 163. Il détient toujours la tête du classement 6 points en avant de son plus proche rival. Les Ecureuils sont confortablement installés en 1ère position, 13 points en avant des Aigles.

L'honneur du plus haut simple d'équipe est maintenant aux mains des Ecureuils depuis cette rencontre avec 568.

Le plus haut simple des Ours fut roulé par M. Landry soit 154.

Les Castors sont enfin sortis de leur léthargie qui les acharnait depuis nombre de rencontre pour remporter une victoire décisive au compte de 2 à 1 aux dépens des Aigles. Placide Côté fut le grand responsable de cette victoire en battant son propre record qui était de 192 pour le plus le plus haut simple à date en roulant 195 et 103 pour le plus haut total des siens. M. Dion obtint 137 pour le plus haut simple des perdants.

Sur les allées 9 et 10, les Pinsons du capitaine Lajoie firent preuve de beaucoup de courage pour revenir de l'arrière après avoir perdu la première partie et remporter facilement la deuxième avec une marge de 100 quilles. Cette victoire au compte de 2 à 1 sur leurs adversaires, les Elans, les place seuls en troisième position avec un total de 16 points. Tous les joueurs de cette équipe contribuèrent à la victoire. G. Tremblay et J.-E. Simard sauvèrent les leurs d'un humiliant blanchissage.

Cette ligue suspendra ses activités pour la période des fêtes.

Nous profitons de l'occasion pour présenter à tous les quilleurs de la région nos meilleurs voeux d'un Joyeux Noël et d'une Bonne et Heureuse Année.

Les six meilleures moyennes:

J. Lafleur	128.2
J.P. Girard	122.3
J.P. Lefebvre	120
G. Savaria	119.6
G. Tremblay	119.6
G. Gignac	119.3

Position des équipes:

Les Ecureuils	32 pts
Les Aigles	19 pts
Les Pinsons	16 pts
Les Elans	15 pts
Les Ours	14 pts
Les Castors	12 pts

Le moniteur,
J.-P. Lefebvre

HOCKEY

LIGUE DU QUEBEC
Québec à Chicoutimi (8 h. 30)
Royal à Shawinigan

LIGUE NATIONALE
Canadien à Chicago
(St-Louis)
Demain
Boston à Rangers

LIGUE SAGUENAY-QUEBEC
Alma à Jonquière

CLASSEMENT

LIGUE DU QUEBEC

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Shawinigan	31	22	7	2	111	72	46
Royal	29	13	12	4	75	69	30
Chicoutimi	26	13	11	2	81	62	28
Québec	26	9	16	1	81	93	19
Trois-Rivières	28	8	19	1	54	106	17

LIGUE NATIONALE

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Canadien	32	20	5	7	91	47	47
New-York	30	15	10	5	86	70	35
Détroit	30	9	10	11	69	61	29
Chicago	32	10	14	8	77	83	28
Boston	33	7	16	5	64	90	25
Toronto	31	8	15	8	52	82	23



"IL LANCE... ET COMPTE" ET LES SAGUENEENS: — Les Saguenéens de Chicoutimi, de la ligue professionnelle du Québec, étaient les invités, lundi soir, de M. Arthur Tremblay, de Chicoutimi, représentant Molson's pour Chicoutimi et la région. Les Saguenéens ont assisté à la présentation d'un court métrage sportif intitulé "Il lance... et compte"! Une demi-heure palpitante de hockey à son meilleur à la TV de CKRS de Jonquière. Sur la photo on remarque MM. Arthur Tremblay, Jules Bouchard, Gérard Duval, Lucien Desbiens, et tous les joueurs de l'équipe. "Les Saguenéens" de Chicoutimi: Gerry Glaude, Stan Smrke Georges Roy, Del Topoll, Lou Smrke, John Hanna, Jacques Locas, Claude Labrosse, Newsy Lalonde, Tod Campeau, Fernand Perreault, Jimmy Moore, Pete "cigare" Taillefer, Marcel Paillé, Stan Maxwell, Glen Cressman, et Greig Hicks.

Réunion du comité sportif

Le comité sportif de St-Félicien, avec comme Président M. Emile Crevier, Vice-Président M. Fernand Boulanger, et secrétaire M. Paul Leclerc, se réunissait mercredi soir dernier à la salle de l'Hôtel de ville de l'endnroit, 4 clubs brilleront sur la glace de St-Félicien au cours de l'hiver prochain formant une ligue strictement locale. Ce sont les clubs Sun-Crest avec comme gérants, MM. C.-H. Lafamme, Paul Boivin et Pierre Lefort. Le Massey-Harris avec comme gérants MM. J.-M. Gagnon et Christien Talbot. Le club du Jeune Commerce, gérant M. Claude Gagnon et enfin le Oland qui sera dirigé par M. Roger Moreau. La cédule comprend 12 parties que chaque club aura à jouer, et qui débuteront vers le 22 Décembre pour se terminer vers le 19 février. Un peu plus tard, d'ici une huitaine de jours, l'on sera à même de faire connaitre le nom du Président de la Ligue, ainsi que les noms officiels des arbitres qui présideront aux destinées des clubs locaux. Les parties seront toutes joués sur la patinoire locale, située rue Mgr Munger Bluteau, et propriété du Comité sportif. La date de la première sera annoncée à la radio. et l'on compte sur un public nombreux pour venir encourager nos joueurs locaux.



LA SAISON HIVERNALE est maintenant ouverte à la pente du Manoir Clairval, à proximité de Chicoutimi, derrière le village de Laterrière. Une foule considérable de skieurs s'y rendront tous les dimanches et même le soir sur semaine. On voit ici les gliiseurs qui attendent avant de gravir, à la file indienne, la haute pente du Manoir. Les plus habiles décriront en descendant, d'élégantes arabesques sur la surface enneigée alors que les débutants déraperont et rouleront en boule jusqu'en bas. Tous s'y plaisent, les vainqueurs et les vaincus, car ils profitent de l'air libre et du décor féérique de nos forêts.

Les quilles à Desbiens

DESBIENS (DNC) — Dans une semaine, l'intéressante ligue de petites quilles du Centre paroissial de Desbiens, aura terminé la première moitié de ses activités pour la saison 1955-56. Ayant été préparé sur des bases solides et composé d'équipes bien balancées, ce jeune circuit aura connu un succès sans précédent dans les annales locales. Le comité sportif qui le dirige, habilement présidé par Victor Lachance, n'aura rien ménagé pour en faire ce qu'il est aujourd'hui: un circuit où la bonne entente et la bonne humeur règnent en maitres et où l'intérêt qu'on y apporte n'a d'égal que le bel esprit sportif de tous les quilleurs qui en font partie.

Les dernières statistiques en date du 19 décembre, indiquent un léger changement survenu au cours de la semaine finissant ce même jour, dans la position des équipes en lice. La seule différence dans le classement avec le rapport de la semaine précédente est que l'équipe B-H est retournée dans les profondeurs du circuit, étant supplantée par Gagnon Frères qui avec 21 points, possède maintenant une avance de trois points sur les protégés de Noël Bouchard.

Lundi soir, à 7 h. 30 Gagnon Frères commandait son ralliement en passant à la douche sous une température sous zéro, les quilleurs du magasin Ed. Ouellet. J.-M. Curran se révéla la grande étoile des vainqueurs en roulant sa meilleure partie de la saison, remportant les honneurs du plus haut simple et du plus haut triple soit 166 et 450. Pour les perdants, F. Gagnon s'avéra le meilleur comme toujours avec 171 et 421.

Le même soir, à 9 heures, les détenteurs de la première position, soit le Crown Diamond, réussirent le même exploit aux dépens de la B-H en nettoyant de la belle façon les salopettes des peintres à l'emploi du capitaine Rosaire Pépin. Ce triomphe de 4-0 fut une belle victoire d'équipe, car les quilleurs de la Crown Diamond roulèrent ce soir-là des parties sensiblement égales, laissant tout de même la vedette à leur capitaine pour un simple de 182. J.-M. Régnier avec 138 et 407 n'en aurait pas assez pour éviter le blanchissage aux siens.

Mardi soir, exactement 24 heures plus tard, la même équipe de décorateurs ayant trouvé le procédé employé la veille des plus reposant, apportèrent cette fois leurs pinceaux aux soins de l'équipe Gagnon Frères (un bon entretien des pinceaux, c'est tellement important) qui s'occupa admirablement bien de sa tâche en les passant comme il se doit, dans quatre eaux bien savonneuses. B-H venait d'être blanchi deux soirs de suite et Gagnon Frères en vrais champions, remportaient une victoire parfaite de 4-0, la deuxième en autant d'essais. Pour ces derniers, Yvon Côté avec 138 et M. Régnier avec 364, menèrent le bal. Pour les perdants, J.M. Régnier réussit le plus haut score.

Dans la partie à l'affiche mercredi soir entre Crown Diamond et St-Raymond, les papetiers se sont emparés des honneurs 3-1, leur permettant de s'approcher dangereusement des meneurs de la ligue.

Marcel Girard fit sa large part dans la victoire des fabricants de sulphite avec un simple de 160 et un triple de 422. Lucien Desbiens est certes le responsable de l'unique point acquis par son club, en obtenant un score de 159 et 416.

La dernière partie au programme de la semaine, fut gagnée 3-1 par le Ed. Ouellet contre le St-Raymond. Les deux équipes jouant trois contre trois à raison d'absences motivées de part et d'autres, ont lutté jusqu'à la dernière minuite pour connaitre le vainqueur de cette excitante rencontre. Les hommes du capitaine Fernand Gagnon sont enfin sortis victorieux, ce qui leur a permis de conserver la troisième position qu'ils détiennent depuis plusieurs semaines.

Voici les positions en date du 10 décembre:

1—Crown Diamond	33

(suite à la 8e page)

Potins Juniors

par Germain Tremblay

Les clubs de la ligue Saguenay-Québec avaient jusqu'à minuit, jeudi dernier, pour faire parvenir au régistraire de la Q.A.H.A., une liste de 19 joueurs éligibles pour la balance de la saison. A Chicoutimi, plusieurs joueurs furent congédiés, dont l'ailier droit Gaétan Désy de Shawinigan.

A Jonquière, la direction des Marquis annonçait la signature de deux joueurs de défense âgés de 19 ans, soit Jacques Tremblay de Jonquière et Marcel Gignac de Rouyn-Noranda. Ces derniers remplaceront définitivement Michel Tapin et Gilles Beaulieu lesquels ne figurent plus dans les plans de Georges-Emile Archibald.

A Québec, le Frontenac a signé un nouveau joueur de défense pour remplacer Jean Therrien qui évoluera désormais à l'avant. Il s'agit de Jean-Paul Noel qui jouait pour le Frontenac junior "B" l'an dernier. Le club Victoria de son côté alignera un nouveau joueur du nom de Jerry Jeffrey.

L'instructeur des Marquis a transformé l'habile arrière-garde Léonce Hubert en joueur de centre. Léonce évoluera entre Claude Courville et Maurice Tremblay jusqu'à nouvel ordre.

Jean Therrien du Frontenac domine la liste des compteurs du circuit Saguenay-Québec. Therrien est un solide gaillard qui mesure 5 pieds 9 pouces et qui pèse 180 livres... Il avait toujours évolué à la ligne bleue jusqu'à ces dernières semaines alors que son instructeur Lionel Bouvrette décida de le lancer à l'attaque...

Le jeune Rodrigue Gaudreault des Aigles d'Alma continue à figurer plus souvent qu'à son tour dans les sommaires des dernières parties de son club.

Ghislain Gravel, le merveilleux petit joueur de centre des Marquis de Jonquière pourra revenir au jeu prochainement... Ce pro-

Don Mueller signe

NEW-YORK (PA) — Don Mueller, le voltigeur de champ droit régulier des Giants de New-York, a signé hier son contrat pour la saison 1956.

Natif de St-Louis, où il demeure encore, ueller a conservé, la saison dernière, une moyenne de .306 au bâton. Sa moyenne à vie dans les majeures est de .307. Il entreprendra sa neuvième saison avec les Giants. Son traitement pour la saison prochaine serait d'environ $22,000, soit plus que son salaire de l'an dernier.

lifique compteur devra cependant y aller doucement au début et il sera dans l'obligation de porter un masque protecteur.

Marc Cantin et Glen Cressman sont deux grands copains... Robert Moreau fait des "affaires d'or" dans la vente des appareils de télévision...

M. Sylvio Croteau, un grand sportif qui a ressuscité le hockey junior à Chicoutimi il y a plusieurs années ne se contente pas d'assister aux parties locales de nos jeunes Saguenéens, mais encore il va les voir évoluer régulièrement à l'extérieur. Voilà un vrai supporteur!

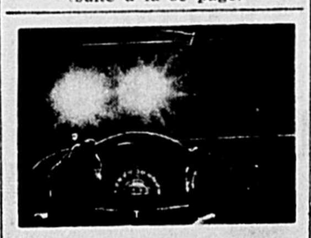
Pour récompenser les Petits Saguenéens de leurs beaux efforts, la direction du club profitera de la période des Fêtes pour leur acheter un costume flambant neuf!

Les Saguenéens juniors joueront une partie d'exhibition contre le club d'étoiles du Séminaire, mercredi après-midi au Colisée de Chicoutimi. L'ailier gauche, André Bérubé jouera pour son Alma Mater lors de cette partie qui promet bien des sensations.

Michel Tremblay sera dans les filets pour les Séminaristes. Il sera protégé à la défense par Lou Bundle, Roger Gagné, Paul Dufour et Marcel Legendre. A l'avant, les Thivierge, Bérubé, Landry, Allar[illegible], Harvey, Angers, entendent bien paralyser les hommes de Raymond LaRoche.

Le cognac de bon goût
COGNAC
MARTELL





Le chauffeur PRUDENT boit du THÉ

ASSUREZ LE BON FONCTIONNEMENT DE VOTRE VOITURE DURANT LES TEMPS FROIDS
GRÂCE À KLEEN-FLO



le moyen SÛR d'EMPÊCHER et d'ÉLIMINER le GEL des CONDUITS D'ESSENCE

SEUL LE KLEEN-FLO "TOUTES SAISONS" VOUS OFFRE CES GARANTIES ADDITIONNELLES POUR L'HIVER



EMPÊCHE L'HUILE DE FIGER
ASSURE UN BON DÉMARRAGE

DEMANDEZ LE PRODUIT AUTHENTIQUE À VOTRE STATION DE SERVICE

Les As visitent les Saguenéens au Colisée ce soir

LE MIROIR des SPORTS

avec Gilles Goyette



Les dernières joutes de la ligue Professionnelle du Québec ont été marquées par le réveil, prévisible d'ailleurs, de deux clubs qui avaient essuyé plusieurs échecs non prévus depuis l'ouverture de la saison. Il devenait urgent pour certaines jeunes équipes de se reprendre...

Les plus récentes sensations dans le hockey du Québec sont les clubs Québec et Chicoutimi. Les As et les Saguenéens ont malmené leurs adversaires au cours de la dernière semaine. Les Lions de Trois-Rivières semblaient pourtant à l'abri d'une pareille mésaventure... alors que les Saguenéens ne nourrissaient pas l'ambition de dominer aussi nettement les Trifluviens. Puisse ce résultat leur donner confiance en l'avenir...

Le Royal s'est incliné devant les Cataractes à l'issue d'un match serré que les Montréalais auraient très bien pu enlever s'ils n'avaient eu une défaillance au mauvais moment.

Le club Québec s'est surpassé devant Trois-Rivières pour venir à bout des Lions dont les avants ont encore été les meilleurs atouts. Cette défaite ne diminue pas les Lions qui demeurent très près de leurs heureux vainqueurs.

Le championnat de la ligue du Québec semble encore sourire aux Cataractes de Shawinigan. Le Shawinigan a non seulement conservé sa première place, mais a encore fortifié sa position puisqu'il compte maintenant 16 points d'avance sur le Royal.

Les protégés de Elmer Lach sont dans une mauvaise situation. Les Saguenéens, dont la renommée est sensationnelle, pourraient bien les dépasser d'ici la fin de l'année. Ils sont aujourd'hui en troisième position mais avec trois joutes de retard sur le Royal et cinq sur Shawinigan.

Par contre, dans le bas du tableau, Trois-Rivières perd pied. Il est à deux points du Québec et est en avant de deux matches sur les Québécois, qui le précède, et à onze points du Chicoutimi. Il y aura encore bien des surprises!

Dans la ligue Nationale, le jeu direct paye toujours. Le club Canadien de Montréal, jusqu'alors invaincu par blanchissage, en a fait la cruelle expérience devant le club Détroit qui a réalisé l'exploit en fin de semaine.

Rapides, efficaces, les hommes de Jimmy Skinner, en multipliant les passes croisées, ont mystifié les Habitants trop faibles en défense pour s'adjuger le gain d'une rencontre agréable à suivre et menée sur un rythme rapide. Cette défaite du Canadien — seule véritable surprise de la fin de semaine — permet à Détroit de s'installer seul en troisième place du classement. Il est vrai tant les champions du monde ont obtenu un succès peu convainquant. Il est vrai qu'il sera toujours très difficile de jouer devant une équipe du Canadien à la défense de zone très mobile, et dont les éléments dans le jeu irrégulier. Les Reds Wings n'ont peut-être pas convaincu, mais ils ont néanmoins obtenu un nouveau succès. Ils demeurent les seuls vrais compétiteurs dans la ligue majeure. Le Canadien est toujours là et bien là.

A ce stade de la compétition — le championnat commence seulement, ne l'oublions pas — on cherche qui pourrait bien réussir cette performance. Le Canadien de Montréal, peut-être... La formation tricolore a, en effet, confirmé, depuis le début des hostilités, son redressement en faisant preuve non seulement d'une certaine adresse, mais d'une bien meilleure homogénéité que l'équipe de Détroit.

Ce qui est bien un critère en la matière. Le Canadien remonte donc le courant et semble en voie de détrôner les "invincibles" Red Wings de Détroit.

Le club de Chicago, à un point près des Red Wings, a conservé une place de choix grâce à la facile victoire que ses représentants ont obtenue sur les Bruins de Boston. Leur meilleure homme, Nick Mickoski, se révèle de plus

(suite à la 6e page)

Les surprenants As de Québec, sous la direction de Punch Imlach, veulent à tout prix continuer leur poussée victorieuse aux dépens des représentants de la région saguenéenne

Que fera Maxwell contre ses anciens équipiers?

On prévoit une forte assistance pour ce match qui oppose les deux plus grands rivaux de la ligue professionnelle du Québec. — Lou Smrke et Germain Léger seront absents de l'alignement saguenéen

Les As de Québec et les Saguenéens de Chicoutimi en viennent aux prises dans une joute de la ligue professionnelle du Québec. Cette joute qui promet d'être enlevante au possible est à l'affiche pour 8h.30. Les deux clubs sont présentement la sensation du circuit et on prévoit une forte assistance pour les voir à l'oeuvre. La rivalité est grande entre ces deux équipes et les amateurs de hockey n'ont jamais regretter d'avoir assisté à une joute As-Saguenéens.

Les As de Québec, selon Stan Maxwell, seront plus difficiles à battre cette fois. "Ils ont faim et veulent l'emporter coûte que coûte", de dire le nouveau porte-couleurs des Saguenéens.

Maxwell, l'homme qui a joué plusieurs parties avec les As avant de se voir prêter aux Saguenéens, est en position pour porter un jugement. Il a évolué sur presque toutes les lignes québécoises et connait à fond nos adversaires de ce soir. Maxwell est arrivé à Chicoutimi avec le verdict que les Québécois sont plus forts à tous les points de vue.

Dans une entrevue qu'il accordait hier, Maxwell a déclaré que les Saguenéens devront attaquer sans répit pour vaincre ses anciens coéquipiers. Ils devront également surveiller tout les joueurs des As, car ils affichent une tenue surprenante dans la zone ennemie.

Orval Tessier, Ray Powell, Gene Achtymichuk, Billy Ford, Danny Poliziani sont tous de redoutables compteurs. Il y a aussi Michel Labadie, Ludger Tremblay, Gilles Thibeault et Jean-Marie Cossette qui ont enregistré plusieurs buts importants depuis le début de la saison.

Les bloqueurs Laurent Thibeault et Joe Crozier forment une dangereuse paire de défenses. "Ce sont des durs-à-cuire qui ne craignent pas le jeu dur. Il y a aussi l'unique Bingo Ernst et Tony Schneider qui ne sont pas des quantités négligeables". de commenter Maxwell.

On peut naturellement s'attendre à un duel des plus enlevants, parce que les représentants des deux villes ont toujours lutté avec énergie quand ils en viennent aux prises pour obtenir la suprématie sur la glace.

Le club "Les Saguenéens" de Chicoutimi ne sera pas au grand complet pour la joute de ce soir. Lou Smrke et Germain Léger seront absents à cause de blessures.

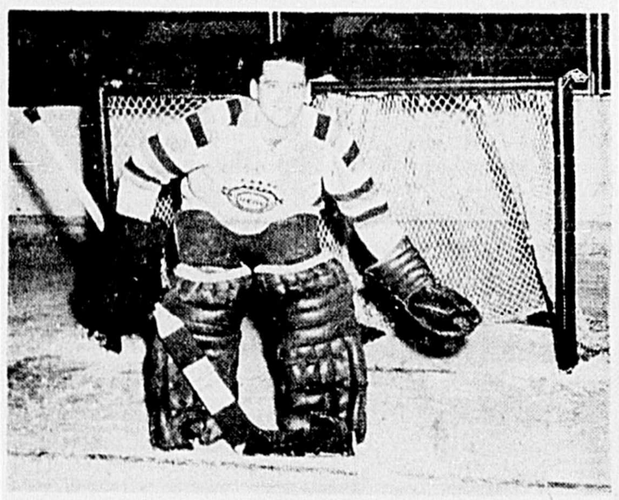
L'instructeur Gerry Plamondon a souligné que son jeune trio, formé de Greig Hicks, Glen Cressman et Hervé Lalonde faisait montre d'une très grande cohésion et que son jeu de passes très intelligent lui vaudrait de nombreux buts. On sait que ces trois joueurs ont joué un rôle important dans les deux dernières parties de nos Saguenéens.

Jimmy Moore, Stan Smrke, deux des piliers de l'équipe depuis des années, se sont rapidement remis en condition physique et ils forment l'un des plus dangereux trios du circuit en compagnie de l'ailier droit Lou Smrke.

Sur une autre ligne, pivotée par Del Topoll, on verra Fernand Perreault et Jacques Locas. Il se peut aussi que Tod Campeau alterne au centre de ce trio.

Marcel Paillé, sera dans les filets: Georges Roy, Gerry Glaude, Pete Taillefer, John Hanna et Claude Labrosse à la ligne bleue. Au sujet de Hanna, disons qu'il a fait sensation lors des derniers matches, il a démontré sa facilité à organiser de solides contre-offensives.

Les nombreux partisans des Saguenéens sont invités à assister à cette joute qui promet beaucoup d'action.



EN MEILLEURE FORME QUE JAMAIS: — Marcel Paillé, des Saguenéens de Chicoutimi, est considéré à juste titre comme un des plus brillants cerbères de la ligue du Québec. A Shawinigan, on ne cesse de vanter les mérites d'un Miche Perreault, tandis qu'à Montréal on prétend encore que Gerry McNeil est du calibre de la ligue Nationale. Mais, à Chicoutimi, on sait que Paillé a fait plus que sa part dans les succès de l'équipe régionale. Il sera intéressant de le voir à l'oeuvre ce soir, lors de la joute tant attendue contre les As de Québec.

Jimmy Moore solidement installé en tête des compteurs de la ligue du Québec avec un total de 37 points

MONTREAL (PC) — Jimmy Moore, rapide ailier gauche des Saguenéens de Chicutimi, a enfilé deux buts et recueilli deux assists au cours de la semaine dernière pour porter à trois l'avance qu'il détient en tête des compteurs de la ligue de hockey professionnelle du Québec.

La dernière émission de statistiques de la ligue indique que Moore, qui n'a pas joué au hockey la saison dernière à cause d'une fracture d'une jambe, a déjà accumulé 13 buts et 24 assists pour un total de 37 points. Il a plus d'assists à son crédit que n'importe quel autre joueur du circuit.

André Corriveau, l'habile manieur de bâton du Royal de Montréal, n'a pas obtenu un seul but la semaine dernière mais il a néanmoins réussi à conserver la deuxième place dans le classement et la première position chez les compteurs de francs buts. Il a compté 15 buts depuis le début de la saison et les deux assists qu'il a obtenus la semaine dernière portent son total à 19. Il a donc recueilli 34 points. Corriveau n'a pas encore été puni une seule fois cette saison.

Eddie Kachur et Gilles Dubé, des Cataractes de Shawinigan Falls, les meneurs de la ligue, ont devancé Lou Smrke, des Saguenéens,

(suite à la 6ième page)



Jimmy Moore,



André Corriveau



Eddie Kachur

COLISÉE DE CHICOUTIMI

HOCKEY Professionnel

CE SOIR

8 h. 30



AS de QUEBEC VS SAGUENEENS

COLISÉE DE CHICOUTIMI

Les quilles à . . .

2—St-Raymond	29
3—Ed. Ouellet	24
4—Gagnon Frères	21
5—B-H	17

(suite de la 7e page)

Bloc-notes

Punch Imlach et ses As seront au Colisée de Chicoutimi ce soir.

— o —

On nous dit que l'équipe de la vieille capitale est plus puissante que jamais.

— o —

Tant mieux!

— o —

Malgré que les Saguenéens manqueront les services de Lou Smrke et de Germain Léger, nos experts favorisent les détenteurs de la troisième place pour l'emporter.

— o —

Mais ça va être dur!

— o —

Il faudra batailler du commencement à la fin pour sortir avec le verdict.

— o —

Les Saguenéens étaient hier les invités de M. Arthur Tremblay au Parasol.

— o —

Ils assistaient à la TV à la présentation du film "Il lance . . . et compte!"

— o —

C'était une réalisation de Molson's.

— o —

Que fera Stan Maxwell contre ses anciens coéquipiers?

— o —

Wlady Ferrari est toujours mon pianiste préféré.

— o —

Il est vrai que plusieurs membres des Cataractes font une lutte à Jimmy Moore pour les premières places du classement.

— o —

Il est vrai aussi que les Cataractes ont joué cinq parties de plus que les nôtres.

— o —

Voilà la différence!

— o —

Monsieur Fleury, contremaître aux Immeubles Murdock, ne manque jamais un match de nos Saguenéens.

— o —

Il a son billet de saison.

— o —

Le club de hockey du Quartier Murdock a gagné 9-0 contre le club de Lessard sur la Côte. Par défaut, s'il vous plait.

SUR LES ONDES DE CKRS-TV

MARDI, LE 20 DECEMBRE 1955

7h.00 à	7h.15	Nouvelles filmées
7h.15 à	7h.30	Film
7h.30 à	8h.00	Les Mystères de la planète
8h.00 à	8h.30	Histoire du Canada

Notre magasin sera ouvert jusqu'à 9 h. ce soir

8h.36 à	9h.00	Logis 56
9h.00 à	9h.30	Le Survenant
9h.30 à	10h.00	Connaissez-vous la musique
10h.00 à	10h.40	Film
10h.40 à	11h.00	News Magazine
11h.00 à	11h.10	Nouvelles anglaises filmées
11h.10		O Canada Fin des émissions.

MERCREDI, LE 21 DECEMBRE 1955

7h.00 à	7h.15	Nouvelles filmées
7h.15 à	7h.30	Film
7h.30 à	8h.00	Ile au Tresor
8h.00 à	8h.30	La Joie de Connaitre

Notre magasin sera ouvert jusqu'à 9 h. ce soir

8h.30 à	9h.00	La Famille Plouffe
9h.00 à	10h.30	Cinéma chez-soi
10h.30 à	11h.00	Paillettes
11h.00 à	11h.10	Nouvelles anglaises filmées
11h.10		O Canada Fin des émissions.

BONNE NUIT !
DE
VOTRE MAGASIN

LE ROYAUME DE L'ÉLÉGANCE
LESSARD
SUR LA CÔTE

McGuinness
Silk Tassel
WHISKY CANADIEN
L. J. McGuinness & Cie Ltée
MIMICO • ONTARIO

RÉVOLUTION de palais



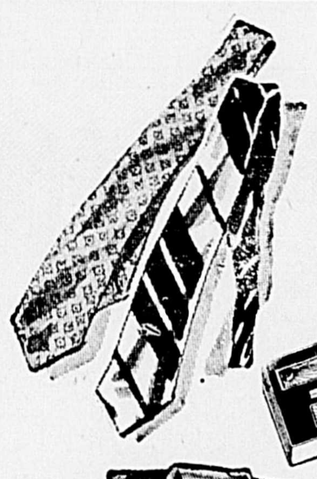
Obtenir d'un grand cuisinier français qu'il daigne poser seulement son regard sur des aliments fabriqués en série et congelés, constitue une vraie révolution. Et pourtant une société française de maîtres-queux vend maintenant en quantités industrielles une cinquantaine de spécialités.

C'est l'aluminium qui a permis cette révolution. Les cordons bleus en question n'utilisent, en effet, que des récipients et des ustensiles de cuisine en aluminium. Pour emballer leurs produits, ils ont également choisi l'aluminium. Ce métal ne confère ni goût, ni odeur à leurs chefs-d'oeuvre et leur conserve leur saveur jusqu'au moment solennel où ils sont servis.

ALUMINUM COMPANY OF CANADA, LTD. (ALCAN)

Encouragez nos Annonceurs

LES PLUS JOLIS
CADEAUX
Pour PAPA et le GRAND FRERE





CRAVATES
POUR HOMMES
Pure soie italienne, continental tweed, fins lainages. PRIX. 1.50

BOUTONS DE MANCHETTES
MARQUES: SWANK, ANSON, KICOK
Avec ou sans épingle à cravate. Prix: 2.50 à 9.50



PYJAMAS
POUR HOMMES ET JEUNES GENS
Teintes unies, à motifs ou à fines rayures. Grandeurs: A (34 à 36) à E (44 à 46). PRIX A PARTIR DE 3.95



FOULARDS
POUR HOMMES
Jersey de laine ou cashmere. Motifs et teintes variés. PRIX A PARTIR DE 3.95



CHEMISES
POUR HOMMES
Marques: ARROW, FORSYTH, TOOKE
Teintes: blanche ou à rayures ainsi qu'à carreaux. Grandeurs: 13½ à 17½. PRIX 2.95 à 9.95



GANTS DE KID
POUR HOMMES
Doublés ou non doublés. Kid très souple
PRIX A PARTIR DE 3.95



BAS DE TOILETTE
POUR HOMMES
Nylon ou laine Kroy. Vaste choix de patrons.
PRIX A PARTIR DE 1.00

NOTRE MAGASIN SERA OUVERT CE SOIR jusqu'à 9h. p.m.

Gagnon Frères
• NOUVEAUTES •
CHICOUTIMI